



MIMET

informations

journal municipal d'informations de la Commune de Mimet

Novembre 2025 numéro 180

Mimet 2026
invitation
Cérémonie
Traditionnelle
des Vœux :
Samedi
10 janvier
à 10h30
à la Salle des Fêtes
du Village



Rendez-vous de l'automne :
la Foire aux Miels de Mimet



La sécurité
devant les écoles



Rentrée à la Tour



Rentrée aux Moulières



Les Maternelles
à la cantine





La rentrée scolaire 2025



Bien vivre
à Mimet



Les enfants dessinent lors
de la Foire aux Miels

Mimétaines, Mimétains, Mes Chers Amis

Alors que notre pays traverse une période inédite d'instabilité institutionnelle, il est rassurant de pouvoir compter sur votre Commune. Depuis 1789, 13 régimes politiques différents dont cinq républiques, n'ont jamais réussi à remettre en cause les communes de France qui constituent le socle de notre République et demeurent pour les habitants, un phare rassurant. Loin des turbulences nationales, ici à Mimet, la nature est à l'œuvre. Nos collines se parent des couleurs ocres et feu de l'automne et la vie de village continue au gré des festivités et des manifestations traditionnelles.

Après un été riche en moments de partage (concerts années 80, Festival de théâtre, Bal des Pompiers, Festival de Piano, Ciné altitude 500, journées boulistes, ...) Le temps de la rentrée scolaire a été un grand moment pour les enfants et leurs parents, malgré un faux départ.

Alors que l'été tirait lentement sa révérence, l'automne, tout en douceur, lançait sa saison avec la Foire aux Miels dont le succès non démenti à ce jour, a attiré plus d'un millier de visiteurs.

L'hiver et ses festivités de Noël pareront bientôt nos rues de scintillements. Autant de rendez-vous désormais traditionnels qui sont l'âme et le cœur battant de Mimet.

Les saisons passent mais le travail et l'investissement au quotidien continuent pour que notre village soit toujours plus beau, plus serein, plus agréable à vivre. Car pour reprendre Antoine de Saint-Exupéry "pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible" et Mimet a les pieds bien ancrés dans la réalité. Aussi, beaucoup de projets sont lancés afin d'améliorer encore la qualité de vie (construction d'un nouveau centre de santé pour faciliter l'accès aux soins, intensification de la vidéosurveillance et mise en place d'un dispositif anti dépôt sauvage pour préserver notre nature des délinquants de l'environnement, climatisation des écoles, ...). Autant de projets et de travaux destinés à rendre Mimet encore plus rare et précieux.

Mimet peut être fier d'avoir réussi à préserver sa nature de l'urbanisation qui a malheureusement conquis certaines communes voisines. Mimet est une parenthèse de verdure qui résiste aux diktats démesurés de construction de logements sociaux imposés par l'Etat. Mais la quiétude et la nature n'ont pas de prix et méritent ce combat qui est mené à temps plein.

Je souhaite à tous mes Mimétains des fêtes de Noël riches en joies et une année 2026 sereine dans notre beau village.

Signé : La commune de Mimet

En Provence, Mimet est un exemple !

MIMET INFORMATION Novembre 2025

Directrice de la Publication : Sandrine Benner, Directrice Générale des Services

Secrétaire de rédaction : Nathalie Granier - Photos : Nathalie, Alain, Joël, Laurent, Gilbert et Georges



 Mimet, un village qui protège ses enfants



La sécurité à Mimet

infos



n° 180

3



Voisins vigilants : la sécurité, c'est l'affaire de tous !

Mimet, c'est plus de 100 caméras de vidéosurveillance qui veillent sur les habitants (vous comprendrez que nous ne dévoilons pas tous les lieux) et d'autres sont prévues.



La Gendarmerie communique

Chiffres de la sécurité routière à Mimet

Période de juillet à août 2024

Nombre total d'infractions : 21

Période de juillet 2025 à août 2025 : 11



Nouveau : un dispositif de vidéosurveillerance anti dépôt sauvage pour intercepter les délinquants de l'environnement

Chiffres de la délinquance à Mimet

Période de juillet à août 2024

Atteintes aux biens : 11

Période de juillet 2025 à août 2025

Atteintes aux biens : 6

Tous les mois, la gendarmerie tient une permanence à Mimet. Car sécurité et proximité vont de pair, la gendarmerie est très présente sur la Commune; Pour preuve, pour la seule période du mois de juillet et du mois d'août 2025, les gendarmes ont patrouillé 338 heures sur le territoire communal.

Permanence mensuelle : les gendarmes seront à votre écoute le 11 décembre de 8h30 à 10h aux Moulières, n'hésitez pas à aller à leur rencontre.

La 34ème Foire aux miels

les news



4



Le dimanche 12 octobre, le cœur du village a vibré au rythme de sa traditionnelle Foire aux miels et gastronomie, la 34ème, organisée par l'équipe de Mimet en Fête. Sous un soleil généreux et une ambiance conviviale, les visiteurs sont venus nombreux pour célébrer les trésors du terroir et le savoir-faire des apiculteurs locaux.



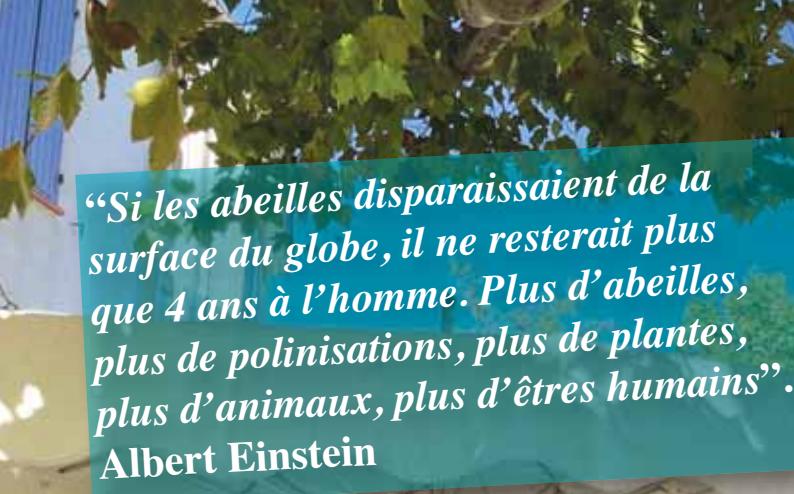
Les stands de miels ont attiré petits et grands, émerveillés par les différentes couleurs et saveurs : lavande, romarin, garrigue ou encore châtaignier... Tout le monde a pu trouver son bonheur car la bonne chère et de nombreuses douceurs complétaient le panel gourmand : fromages, confitures, biscuits, friandises...

Le groupe Kitchen4Six avec notamment Francis Agresti, le bassiste né à Mimet et le trompettiste-guitariste mimétaire Belkacem Rabah



“Si les abeilles disparaissaient de la surface du globe, il ne resterait plus que 4 ans à l’homme. Plus d’abeilles, plus de pollinisations, plus de plantes, plus d’animaux, plus d’êtres humains”.

Albert Einstein



infos



5

Les animations familiales, les démonstrations d'extraction de miel organisées par l'Abeille Provençale, la restauration sur place ainsi que le groupe musical local Kichen4six ont contribué à donner à cette journée sucrée une ambiance festive et chaleureuse. Une belle réussite pour cette 34^{ème} édition qui met à l'honneur la nature, les abeilles, la gourmandise et bien sûr la convivialité si chère à notre village.



Les enfants célèbrent les dons de la nature



Comme les feuilles des arbres, les feuilles d'impôts tombent à l'automne sur les propriétaires. A l'heure où les nombreux impôts et les multiples taxes sont votées à l'Assemblée Nationale, il est utile de décoder le calcul du seul impôt foncier dont une partie est versée à la mairie. Mieux comprendre :

Savoir décoder votre feuille d'impôts fonciers



2025

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Commune de Mimét

Taxes foncières pour 2025 votées et perçues par la commune de Mimet les collectivités territoriales et divers organismes

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

Taxes foncières 2025		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2024	43,01 %	%		1,80 %	0,176 %	14,00 %	0,559 %		
Taux 2025	43,01 %	%		1,99 %	0,190 %	14,00 %	0,554 %		
Adresse									
Base	3299			3299	3299	3299	3299		
Cotisation	1419			59	5	462	18	1964	
Cotisation lissée									
Adresse									
Base									
Cotisation									
Cotisation lissée									
Cotisation 2024	1419			59	6	652	18		
Cotisation 2025	1549			66	10	709	18		
Variation				%	%	%	%		
Propriétés bâties		Base donnée par l'Etat (Vous pouvez demander une actualisation au Cadastre)							
		</td							

Soyez habiles à décrypter les habiles présentations de l'Etat

Si vous prenez en main votre feuille d'impôts fonciers 2025, vous remarquerez le titre en haut de la feuille et en gros caractères :

**"Taxes foncières pour 2025
votées et perçues par la commune de
MIMET
les collectivités et divers organismes"**

Lorsque vous avez ouvert l'enveloppe vous avez certainement lu :

**"Taxes foncières pour 2025
votées et perçues par la commune de
MIMET"**

Ce titre "TAXES FONCIÈRES POUR 2025" cache plusieurs "manipulations" :

- les "S" à TaxeS FoncièreS suggèrent qu'ils y auraient plusieurs taxes perçues par la commune, alors qu'il n'y a qu'une.
- "MIMET" en lettres capitales et isolé sur la ligne n'engage pas le lecteur pressé à lire sur la 4^{ème} ligne la suite de ce titre "les collectivités et divers organismes".

Il en résulte pour le contribuable travailleur et pressé, la conviction qu'il s'agit uniquement des **taxes votées et perçues par la commune de MIMET**.

Pourtant, si vous tournez la page vous pouvez vérifier que vous ne financez pas seulement la commune, mais 4 autres organismes (= la Métropole Aix Marseille Provence)...

- le taux de la commune de Mimet 43,01%
- Les taux de l'Intercommunalité sont à :

- **Ordures Ménagères 14%** (ce taux voté et perçu par la Métropole passé de 0% à 14% en 10 ans)
- **Gemapi 0,554%** (taxe sur les inondations votée et perçue par la Métropole)
- **Taxe spéciale 0,19%** (taxe perçue par l'EPF)
- **Intercommunalité : 1,99%,** (taxe votée et perçue par la Métropole)

Il est également fait mention des "frais de gestion" payés par les propriétaires à l'Etat pour payer les services fiscaux. Ces frais s'élèvent à environ 3,2% de la valeur locative (valeur définie par l'Etat).

Pour mieux comprendre sa feuille d'impôt foncier

Dans le brouillard politique actuel, il est bon de revenir à la réalité de la vie dans les familles qui ont reçu cette feuille d'impôt foncier. Cette feuille d'impôt illustre parfaitement les difficultés d'une mairie qui ne dispose, en réalité, que d'une partie de cette recette unique.

Il est connu que la France est le pays champion du Monde de la fiscalité. Malgré un record de plus de 1000 Taxes et Impôts, à l'Assemblée Nationale les députés dans leur majorité, continuent à voter de nouvelles taxes et impôts sans jamais envisager de réduire les dépenses de l'Etat et en rejetant toutes leurs responsabilités sur les communes.

En effet, dans les budgets de l'Etat qui ne sont pas soumis à la règle d'or des équilibres (contrairement aux budgets communaux), de nouvelles recettes sont sans cesse créées au détriment des Français. Cette façon de procéder est totalement différente dans les Mairies et heureusement pour le contribuable local ! Tout est mis en œuvre pour ne pas augmenter les impôts des familles. Les maires

préfèrent se serrer la ceinture, diminuer toutes les dépenses, les investissements, les subventions aux associations, supprimer les festivités,... Tous les moyens sont bons pour ne pas alourdir la charge fiscale du contribuable. C'est une gestion stricte qui

demande une attention constante, mais ce travail permet concrètement de ne pas augmenter les taux d'impôts communaux.

Ils osent même pratiquer l'inversion accusatoire pour se décharger de leurs propres responsabilités sur les retraités, les chômeurs, les malades, les fonctionnaires, sur les maires, etc... **Ce ne sont jamais eux les responsables !** Les autorités nationales sont complètement déconnectées de la réalité des Français alors que les maires des petites et moyennes villes de France sont en soudure avec les habitants. Les maires, au-delà de leur opinion politique, pratiquent les circuits courts avec les habitants de leur commune et connaissent le quotidien des gens et leurs difficultés, **c'est pour cela que les Maires n'ont pas pour option d'augmenter la taxe foncière.**



Elections Municipales des 15 et 22 mars 2026

Les dates limites pour les inscriptions sont :

- Mercredi 4 Février pour les inscriptions par internet,
- Vendredi 6 Février pour les inscriptions papier en Mairie.



Distribution du sel de déneigement

En prévision de l'hiver, comme chaque année la Mairie a procédé à la distribution gratuite et traditionnelle du sel de déneigement à Puits Gérard.

les dates sont annoncées par voie d'affichage sur les panneaux municipaux depuis 23 ans et sur le site de la Mairie depuis 10 ans.

Comme chaque année à l'approche de l'hiver, la mairie se mobilise en prévision d'éventuels épisodes neigeux. Des sacs de sel sont distribués gratuitement à tous les mimétains qui le souhaitent durant 4 dernières journées. Mimet est paré contre la neige!

infos



8

La Neige vient
parfois nous visiter...

Par temps de neige, respectez l'arrêté du Maire et le code de la Route. Equipez vos véhicules et stationnez dans les 16 parkings de la Commune de Mimet !



Chaînes obligatoires

Cette signalisation n'est pas "ridicule". Elle est conforme au Code de la Route en zone de montagne. Lorsque cette signalisation est respectée, les accidents sont évités. La Mairie de Mimet culmine à 500m d'altitude, plus haute que celle de Sisteron. Et il faut bien comprendre qu'en période d'intempéries neigeuses, il est nécessaire d'équiper les pneus de son véhicule pour ne pas bloquer la circulation. Il est également important de ne pas empêcher le passage des 4 déneigeurs-saleurs de la Mairie par un stationnement gênant. Ecoutez la Météo !



"Nous demandons à l'ensemble des conducteurs de Mimet de ne pas circuler sur les routes par temps de neige si leur véhicule n'est pas équipé".

Robert Dalmasso,
Comité Feux de Mimet



"Certains imprudents se lancent sans chaîne et sans se soucier des autres"

Sel de déneigement

Les distributions gratuites de sel de déneigement existent depuis 2002. Cette année, près de 2 tonnes de sel ont été distribuées à Puits Gérard, les 24 et 25 octobre et les 14 et 15 novembre. Comme d'habitude ces informations ont été diffusées sur le site officiel de la Mairie, sur les panneaux municipaux dans les différents quartiers de la Commune et sur les panneaux lumineux.

Après Jugnot Mimet, fait encore du Cinéma



Bruno Debrandt alias Yann Kandinsky,
"Le Voyageur" et son fidèle Emy

Notre Dame des Anges, un lieu qui se prête à merveille à l'atmosphère mystérieuse qui entoure les enquêtes policières. Un épisode plein de suspens en prévision... :



Le célèbre van du "voyageur" de la série Télé

Mimet se retrouve à nouveau sous le feu des projecteurs!!!

Quelques mois seulement après le tournage de "Mauvaise Pioche" de Gérard Jugnot et de la publicité pour le célèbre fromage frais "Saint Morêt", Mimet a accueilli le tournage d'un téléfilm "Le Voyageur" avec Bruno Debrandt comme acteur principal qui campe le rôle d'un commandant de police solitaire qui résout des enquêtes au gré de ses pérégrinations.

Ce tournage s'est déroulé en partie sur le site exceptionnel de Notre Dame des Anges. Les productions ne se sont pas trompées en choisissant notre commune et c'est une belle reconnaissance pour Mimet et sa nature préservée. Ces tournages s'inscrivent dans la tradition car n'oublions pas qu'il y a 72 ans le célèbre film "Le Boulanger de Valorgue" avec le non moins célèbre Fernandel avait déjà eu lieu à Mimet.





Un jardin potager pour les enfants de Mimet

Un jardin potager a été créé dans le Parc de Château-Bas. Les légumes cultivés par Christian ont été offerts aux enfants du Centre Aéré.

A l'initiative de la mairie, un jardin potager a vu le jour à Château-Bas et les enfants du Centre Aéré ont été les heureux bénéficiaires de cette récolte. Comme toutes les occasions sont bonnes pour découvrir en s'amusant, cette cueillette a été l'occasion d'organiser des activités ludiques. Un petit quizz a ainsi été proposé aux enfants pour deviner les différents légumes ramassés, suivi d'une dégustation de melons, de tomates et divers légumes de saison, tous 100% bio (oignons, haricots verts, courgettes, ...).

Après la théorie, place à la pratique : un délicieux gazpacho à base de tomates fraîchement cueillies a donc été préparé par les enfants puis dégusté par nos jeunes gastronomes. Et la salade n'a pas été oubliée et savourée le lendemain. Les enfants ont apprécié ce moment de partage où ils ont pu découvrir pour certains, et se régaler pour tous, des légumes frais et bio, cultivés avec amour pour les enfants, excellents pour la santé et délicieux pour les papilles. Merci à la Mairie de Mimet et bravo à nos jardiniers en devenir...



En 2025, le Chef Pascal a préparé 48 220 repas en cuisine traditionnelle et familiale.



Les repas sont quotidiennement préparés à la cuisine centrale (non privatisée) et contrôlés par une Diététicienne DE. Une cuisine traditionnelle familiale, en circuit court, pour une alimentation saine et équilibrée



Au centre aéré, on ne s'ennuie jamais !!!

La journée démarre toujours par la "Danse du matin" puis les activités s'enchaînent. Des jeux d'adresse, des jeux de piste, des sorties inter-centres, des sorties nature, cinéma, des olympiades, une soirée camping...



Un été de Bonheur
à Mimet !!



*A Fontbelle, peu importe
le programme,
on est sûr de s'y amuser!*



*Au programme de Fontbelle,
les réjouissances assurées pour
tous les goûts et tous les âges!*



*Pour passer une
enfance heureuse
à Mimet*



 A Mimet, à Fontbelle :
du fun, de la vitalité,
des animations...
Le plein d'énergie !!



13





14

Les ados du secteur jeunes n'ont pas été en reste. Avec des sorties au lac de Peyrolles, au stade vélodrome, mais également avec des jeux comme un koh-Lanta grandeur nature dans la cour de l'Ecole des Moulières et encore bien d'autres activités.



Visite surprise du stade Vélodrome

Les jeunes de Mimet, un vent de bonheur garanti



Aquapark au lac de Peyrolles, 2 heures de folie



Koh-lanta grandeur nature



Hoverboard à l'école
des Moulières



Partir à l'aventure à Fountbelle

Stage d'automne moto cross pour les jeunes

Pendant les vacances d'automne, on s'éclate au Centre Aéré



Au centre de Loisirs de Fontbelle, les vacances de la Toussaint ont été sportives, ludiques mais aussi culturelles avec une sortie au théâtre d'Aix-en-Provence pour les pitchouns. Entre escapades dans un parc d'attractions, veillée à Fontbelle sur le thème d'Halloween, ateliers créatifs divers, sport intense pour le secteur jeunes,... le centre de loisirs de Fontbelle a une fois de plus rempli son contrat et comblé le jeune public.

Rendez-vous est pris
pour les vacances de Noël.

Veillée d'Halloween à Fontbelle





Commémoration du 11 novembre

Un émouvant hommage en chanson
par les enfants de Mimet



Une foule nombreuse
pour célébrer les
combattants de la paix



Commémorer pour ne pas oublier

La place de
la Mairie a vibré
au son de la
Marseillaise
chantée par les
élèves de l'Ecole
militaire d'Aix-
en-Provence



Le 11 novembre,
une date
importante
qui fait résonner
le cœur de Mimet

L'Ecole des Moulières rend visite à la Mairie



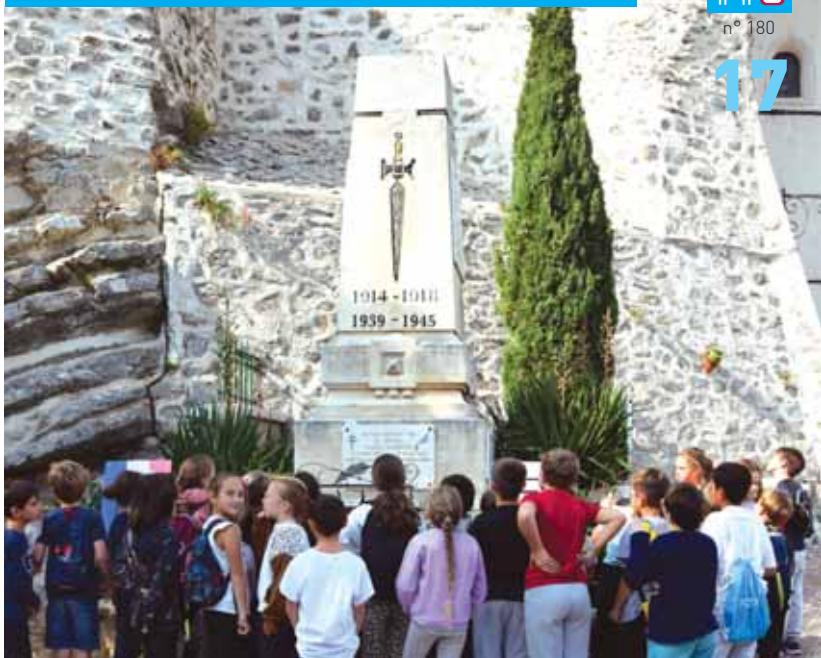
Des élèves très attentifs

Comme chaque année, les élèves de la classe de CE2 des Moulières, accompagnés par leur enseignante, ont été reçus à la Mairie du village et accueillis par Monsieur Bernard Montagna, Adjoint au Maire, heureux de partager avec les enfants un moment privilégié sur notre histoire mimétaine. Malgré leur jeune âge, les enfants ont manifesté un vif intérêt pour notre Histoire avec de très nombreuses questions, très pertinentes, auxquelles Monsieur Montagna a répondu avec grand plaisir.

Différents sujets ont été évoqués comme la cérémonie du 11 novembre devant le monument aux Morts, la devise "Liberté, Egalité, Fraternité", nos symboles républicains et l'histoire des différents Maires qui se sont succédés à Mimet.

Un joli moment d'échanges et de partage au cours duquel l'histoire et la Mémoire de Mimet ainsi que les valeurs civiques chères à notre République ont été transmises à nos jeunes écoliers.

Pour que les enfants de Mimet n'oublient pas les héros morts pour la France



La Fraternité





18



Jeux devant la Mairie



Les petits gourmands



Conte pour les enfants

"Nous tenons à exprimer nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la fête d'Halloween organisée par l'association "Les Minots de Mimet" le 31 octobre

dernier, ainsi que les écoles de la Tour pour le prêt de matériel et pour la communication qu'elles ont assurée, contribuant ainsi grandement à la réussite de cette fête.



La Salle des Fêtes
décorée pour Halloween



Un grand merci également à la Maison de Noël pour leur collaboration lors de notre chasse aux sorcières annuelle, qui a permis de rendre cette activité encore plus magique pour la joie des enfants et des parents. Nous sommes ravis d'avoir accueilli notre conteuse, qui a enchanté petits et grands, ainsi que nos activités phares telles que la sculpture de citrouilles et la fabrication de potions magiques, qui ont suscité beaucoup de créativité et de plaisir.

Une agréable surprise a été la participation de M. le Maire et de son équipe, qui ont chaleureusement participé à la fête en offrant des bonbons lors de la chasse aux sorcières, ajoutant ainsi une touche festive et conviviale à cette célébration.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour notre prochaine activité de Noël".

Signé : Les Minots de Mimet



Merci aux bénévoles de l'équipe de Parents d'Elèves : Les Minots de Mimet

Les journées boulistes

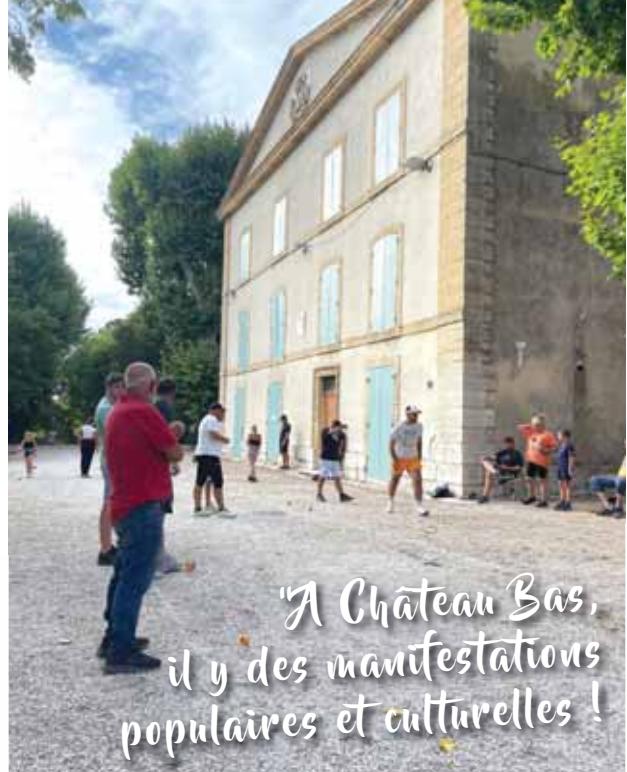
Les journées boulistes organisées par la Mairie et l'Association "La Boule Mimétaine" qui se sont déroulées le week-end du 30 et 31 août ont attiré de nombreux participants.

Le vendredi matin le tête-à-tête a réuni 34 participants suivis de la triplette choisie officielle avec 114 joueurs (38 équipes)



"La pétanque est une tradition provençale que nous encourageons à Mimet, c'est bon pour la santé!"

Lilo Matina,
Président de la Boule Mimétaine



"À Château Bas, il y des manifestations populaires et culturelles!"

Le samedi matin le tête-à-tête a réuni 44 participants.

L'après-midi : doublette choisie femmes avec 27 équipes (54 joueuses)

Doublette choisie hommes officielle avec 71 équipes (142 joueurs)

Dimanche matin le tête-à-tête a réuni 31 participants et l'après-midi la triplette à la mêlée a réuni 41 équipes (123 joueurs)



Forum des Associations

Qui dit rentrée des classes dit reprise des activités !

Le samedi 6 septembre, c'est sous un beau soleil que s'est déroulée cette nouvelle édition du Forum des Associations mimétaines.

Une trentaine d'associations avaient répondu présentes pour présenter leur activité aux nombreux mimétains qui s'étaient déplacés pour choisir leur activité culturelle ou sportive pour l'année 2025/2026.

Comme tous les ans, l'Association Takeda Budo nous a fait profiter d'une démonstration de qualité afin de présenter son association. L'association "la Clé des chants" a clôturé ce forum en chansons.

Merci à toutes les associations présentes

Corinne Centaro – Première Adjointe

 Le bénévolat
s'expose !



les news



n° 180

21



Les Mimétains remercient les bénévoles des associations de Mimet qui contribuent activement à l'animation du Village





Bourse aux livres, jeux et jouets

Une vingtaine d'exposants étaient présents et les bonnes affaires ont été nombreuses, tant pour les jouets que pour les livres. Tel ce jeune couple qui a acquis la collection complète des romans de Jules Verne d'une vendeuse ravie de transmettre ce cadeau de son défunt papa pour une somme plus que modique, "parce que les jeter n'était pas une option..." .

Café offert par la municipalité, gâteaux confectionnés par les exposants, cette belle journée de convivialité et de partage s'est terminée vers 16h avec la promesse de se retrouver l'année prochaine.

Patricia Ferrand, Conseillère Déléguée aux Moulières

La Bourse aux livres jeux et jouets s'est tenue une nouvelle fois aux Moulières le dimanche 5 octobre.



Nouveau à Mimet Beer Me I'm Famous

Bières artisanales, hot-dogs maison et bonne humeur !

Beer Truck itinérant prêt à se déplacer lors des évènements publics ou privés

Vous pouvez contacter Céline et Olivier qui vous proposeront des bières artisanales régionales, des hot-dogs maison, des boissons non alcoolisées, du café et des glaces artisanales



Bières artisanales régionales

Sélection de brasseries locales fiables, garantissant qualité et hygiène.



Hot-dogs maison

Pain artisanal, sauce cheddar & purée d'oignons maison, avec un maximum d'ingrédients locaux



Boissons non alcoolisées & café



Glaces artisanales



Exposition de voitures anciennes et de prestige à Château-Bas

L'exposition de voitures anciennes et de prestige organisée par Mimet en fête et l'association les vieilles mécaniques Tretsoises s'est tenue le dimanche 7 septembre dans le parc de Château-Bas.

Cette manifestation a réuni un large public passionné d'automobiles, venu admirer une collection exceptionnelle de véhicules de différentes époques, soit plus de 120 véhicules exposés. Des modèles rares et parfaitement restaurés allant des voitures du début du XX^e siècle aux automobiles de prestige contemporaines étaient présentés dans un cadre élégant et convivial.

Les visiteurs ont pu découvrir l'évolution du design et de la mécanique à travers des marques légendaires telles que Ferrari, Jaguar, Mercedes ou encore Citroën, Renault ou Peugeot pour le patrimoine français.



Une Alpine Renault construite à l'échelle 1/5^e par la famille Daniel père, fils et petit-fils

Dans une ambiance chaleureuse, les collectionneurs et amateurs, ont pu échanger favorisant ainsi le partage de la passion pour ces bijoux mécaniques.

Robert Cast, Président de Mimet en Fête





A l'occasion des journées du Patrimoine qui se sont déroulées le samedi 20 et le dimanche 21 septembre, l'Office du Tourisme a procédé à la remise des prix pour les gagnants du concours photos :
"Le ciel de Mimét au fil des saisons"

■ Sophie Roche 1^{er} Prix du jury



■ Valérie Beldon : Prix du Public



■ Philippe Merle 2^e Prix du jury



Flash Back dans l'antiquité !

Dans ce même temps, dans le parc de Château-Bas, le Mimétain Jean-Luc Feraud, président de l'association de reconstitution historique AERA, nous a proposé une plongée vivante dans l'univers des Romains de l'Antiquité. Le public venu en famille a pu découvrir des démonstrations exécutées avec réalisme par des passionnés en tenue d'époque. La vie quotidienne des romains a également été mise en lumière, au travers de costumes et d'objets usuels d'artisanat. Ces scènes de reconstitution, à la fois pédagogiques et spectaculaires ont offert aux spectateurs une véritable immersion dans l'histoire, alliant culture et divertissement.

Oratoire du Col Sainte-Anne



Notre-Dame des Anges

Dimanche 21 septembre, l'Office de tourisme a réuni une cinquantaine de marcheurs de tous âges, pour une randonnée dans le cadre des Journées du Patrimoine. Au départ du col Sainte-Anne, le groupe a pu découvrir sur sa route les 3 premiers oratoires, avant d'être chaleureusement accueilli, à Notre-Dame des Anges par Carole Ferrand Martin, pour une visite commentée de la chapelle troglodyte en provençal et un récit de l'histoire incroyable de cet endroit grandiose. Après un déjeuner partagé sur les lieux, les plus courageux ont poursuivi jusqu'à la grotte du facteur. Une journée conviviale et mémorable !

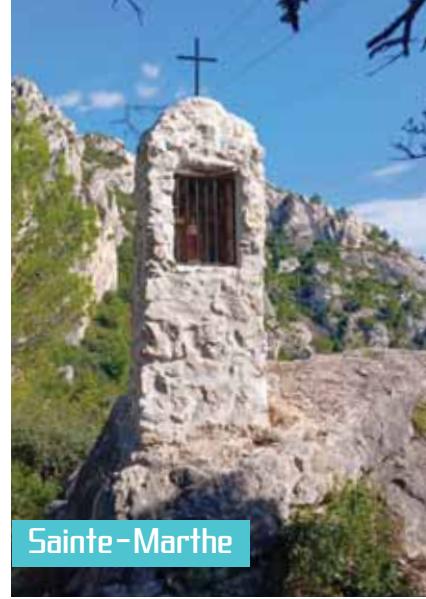


Un camp romain dans le parc de Château-Bas





Saint-Antoine à la Débite



Sainte-Marthe



Saint-Joseph

Si l'histoire des oratoires nous était contée...

L'histoire commence en 1220. Un ermite franciscain, frère Jean, décide de se retirer dans une grotte, la Baume Vidale, pour y faire pénitence et dédier le lieu à la Vierge. Après avoir entendu le chœur des anges l'accompagner dans ses chants le jour de l'Assomption, cette grotte deviendra "Notre Dame des Anges" et sera un haut lieu de pèlerinage.

Après plusieurs ermites, le lieu sera investi par des ordres religieux : les bénédictins, les franciscains et enfin les oratoriens qui en 1640 consacrent ce lieu et construisent un ermitage et un monastère. La renommée de Notre Dame des Anges ne cessera de croître... En 1392, une indulgence fut même accordée par le pape Clément VII, puis, après la visite du Pape d'Avignon Benoît XIII qui vint y célébrer une messe, le village de Mimet fut alors déclaré "village pontifical", et devint un lieu attirant de nombreuses confréries et visiteurs. La renommée du lieu fut telle que dès le XIV^{ème} siècle, des processions, chaque année le 25 mars pour la fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, rassemblent des milliers de personnes qui suivent le chemin des oratoires.

Aussi, afin d'éviter aux nombreux pèlerins les affres d'un chemin dangereux non balisé, sur le modèle des chemins de croix, un chemin reliant Allauch à Mimet sera tracé et jalonné avec comme points de repère, 9 oratoires dont la majeure partie fut hélas détruite au cours des siècles. Bien plus que de vieilles pierres héritées du passé, ces oratoires s'inscrivent dans le patrimoine de Mimet et méritaient d'être sauvés. Ce fut chose faite fin 2023 grâce à l'obtention d'une subvention accordée à l'été 2022 du Conseil départemental et l'engagement d'Eric Claudet, élu municipal qui a supervisé la restauration de ces édifices. Aujourd'hui, le chemin de notre Dame des Anges est à nouveau orné de ses 5 oratoires qui en partant d'Allauch, guident le promeneur vers le paradis mimétain.



Sainte-Anne



Sainte-Marguerite

"La Gaby" du Puits Gérard

Pour que le passé minier de Mimet ne tombe pas dans l'oubli

Au XVIII^e siècle on a souvent déchiré la Terre de Mimet pour lui prendre son Lignite, le "Flambant de Provence". Les mineurs descendaient dans les mines par des "descenderies" aux Geines, à Fontbelle, et c'est en 1949 qu'ils prenaient cet ascenseur à Puits Gérard ; c'était "Gaby".

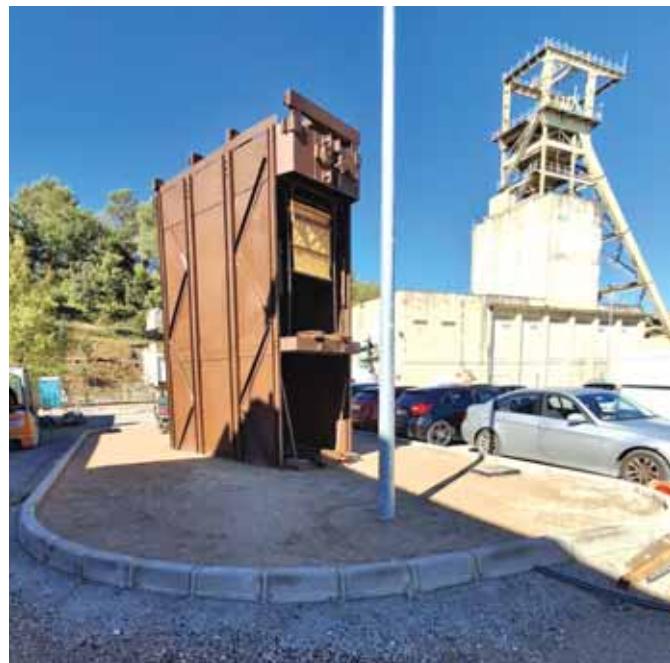
En souvenir de ce riche passé minier, le conseil municipal de Mimet du 12 octobre 2023 a voté à l'unanimité la restauration et la mise en valeur de cette cage, dite "Gaby" de Puits Gérard.

Le Puits Gérard, après 3 ans de travaux de fonçage, a été mis en service en 1949. Durant 54 ans, cette Gaby a permis de faire vivre de nombreuses familles Mimétaines. Avec l'arrêt de l'activité des Houillères de Provence en 2003, le puits a été définitivement fermé, mettant ainsi fin à l'aventure du charbon de Provence à Mimet.

Passant, sous tes pieds, à -218 mètres de profondeur, coule une rivière souterraine depuis 1905 avec un débit de près de 1000 litres par seconde. C'est le joyau secret de Mimet : la Galerie de la Mer. Cette

galerie artificielle part de Mimet pour déboucher 14,8 km plus loin à Marseille, dans les bassins de la Joliette. Le Conseil Municipal de Mimet dans sa délibération n°2003/51 du 29 septembre 2003, a demandé au Préfet des Bouches-du-Rhône l'autorisation d'exploiter cette eau de source ; il a refusé. Le 25 février 1969 un tragique accident a plongé tout le bassin minier de Provence dans une profonde émotion et une grande tristesse. Six mineurs ont perdu la vie. 65 ans plus tard, la mémoire est toujours intacte. Ils s'appelaient Roger Gardia, 33 ans, Antoine Marquez Fernandez, 40 ans, Jean Garibian, 30 ans, Mohamed Kaced, 37 ans, Emile Saez, 37 ans et Georges Théodosius, 36 ans

Mineurs, nous ne vous oublions pas.



Mimet s'engage contre le cancer

La Commune de Mimet a été la première Commune des Bouches-du-Rhône à recevoir officiellement le label de "Commune partenaire de la ligue contre le cancer" vendredi 5 septembre 2025.

Cette prestigieuse distinction a été remise par Jean-François Garosi, Président départemental de la ligue contre le cancer et en présence de l'imminent Professeur Juan Iovanna, Directeur du centre de recherche en cancérologie de Marseille.



La Provence.

La commune devient partenaire de la Ligue contre le cancer

Pionnière dans le département, la commune de Mimet s'associe à la Ligue contre le cancer pour développer des actions de prévention et soutenir les familles touchées par la maladie. Un partenariat a été signé vendredi entre la municipalité et la Ligue.

Vendredi 5 septembre, le maire de Mimet, Georges Céleste, a signé un partenariat avec la ligue contre le cancer. La ville insiste « sur son engagement pour la lutte contre le cancer ». Le maire a également rencontré le Professeur Juan Iovanna, Directeur du Centre de recherche en cancérologie de Marseille. Ce partenariat vise à renforcer les actions de prévention et d'accompagnement des personnes atteintes ou touchées par le cancer. Chaque commune labellisée s'engage ainsi à mettre en place des actions très variées de prévention et d'accompagnement (information, sensibilisation, réseaux, actions entre pairs, partenariats avec les professionnels de santé, etc.). Mimet obtient donc ce titre par le critère départmental de la ligue contre le cancer : « La prévention commence dès l'âge de 10 ans et se maintient tout au long de la vie », souligne Pierre Gauvin, président de la Ligue contre le cancer des Bouches-du-Rhône. « Chaque année, le dépistage local accueille environ 300 personnes atteintes du cancer. Il leur procure une aide psychologique, accès aux thérapies, entraînement physique, conseils de nutrition, soins psychosociaux, accompagnement et soutien aux familles... ». Différentes formations sont mises en place : de petits ateliers de 10 personnes, 10 séances de 1h30, 100% pris par les assurés sociaux. « Nous proposons une quarantaine d'ateliers et de nombreuses animations ».

«Malades encore trop inquiétées»

Pour les prochaines années, les villes labellisées doivent mettre des mesures dans le dépistage pour prévenir des cancers. En 2025, 100% des femmes de 50 à 74 ans devront être dépistées. En 2030, 100% des hommes de 50 à 74 ans.



Ce prix hautement symbolique vient récompenser l'engagement de Mimet en faveur de la santé.

Cette démarche initiée depuis plusieurs années, notamment par la création d'équipements destinés à garantir une offre de soins médicaux la plus variée et qualitative possible pour les habitants, va s'accélérer grâce à ce partenariat. Des mesures concrètes de dépistage du cancer du sein vont pouvoir être mises en œuvre d'ici cet hiver, notamment par le biais d'un bus de dépistage qui desservira la Commune de Mimet.

Octobre Rose :

Mimet s'engage pour la santé des femmes

Avec le label "ma ville se ligue contre le cancer" obtenu en septembre 2025, Mimet est mobilisé dans le domaine de la santé et notamment dans la prévention du cancer du sein qui est le premier levier d'action contre la maladie. Un bus rose sera d'ailleurs prochainement accueilli à Mimet pour réaliser des actions de dépistage. Mimet soutient donc pleinement Octobre Rose au cours duquel de nombreuses actions de sensibilisation, d'information sur l'importance du dépistage précoce du cancer et de récolte des fonds pour la recherche sont organisées. Cette démarche a d'ailleur été partagée

et relayée par l'association "Mimet Réseau Professionnel", qui comme l'année dernière, a souhaité apporter sa contribution à cette noble cause. Le samedi 18 octobre devant l'Intermarché de Mimet, une vente de crêpes maison a été organisée par l'équipe de notre association de professionnels et le montant a été intégralement reversé au profit de l'association Octobre Rose. Un grand merci à ces bénévoles de cœur ainsi qu'à tous les donateurs gourmands qui ont été encore plus généreux que l'année précédente. Le défi est lancé pour l'année prochaine...



Les Médaillés de Mimet

Samedi 30 août a eu lieu la remise des médailles du travail dans la salle des mariages de la Mairie en présence de M. le Maire et de Madame Centaro, Première Adjointe

Les lauréats médaille vermeil (30 ans)

Madame ABBA Virginie, Madame BERTHOU Muriel, Monsieur BIGOT Éric, Monsieur BLANC Éric, Monsieur CLAPAREDE Laurent, Monsieur DE CARMANTRAND Renaud, Monsieur DUPUY Éric, Madame EGO Karine, Monsieur EVESQUE Sylvain, Madame MARTOGLIO, Madame MOUTOUT Carine, Madame ROVERE Valérie, Monsieur SCHANDELAYER Pascal, Monsieur SEIGNER Frédéric.

Les lauréats médaille or (35 ans)

Madame AUBERT Myriam, Madame LECLERCQ Frédérique, Monsieur LUBISSY Michel, Madame MAGERE Agnès, Madame MEDINA Corinne, Monsieur ROVERE Jean-Louis, Monsieur SCHANDELAYER Pascal, Monsieur ZABER Karim, Monsieur ZAHRA Christian



Les lauréats grand or (40 ans)

Madame EXTREMET Marie-Pierre, Madame GALINIER Nadine, Monsieur GENCO Serge, Monsieur GOETZ Eric, Madame LAVABRE Muriel, Monsieur SCHANDELAYER Pascal, Monsieur VALETTE Philippe

Les lauréats argent (20 ans)

Monsieur BONNEAU Pierre-Alexis, Monsieur CAMOIN Laurent, Madame CARBONERO Carole, Madame CASTRO Coralie, Monsieur COSTA Laurent, Monsieur DUBOUILH Pascal, Madame EYMAR Armelle, Monsieur FATRAS Frédéric, Madame GIANNOTTI Sabine, Monsieur JAULMES Eric, Monsieur MERCIER Julien, Monsieur MEUNIER Thomas, Monsieur Willy NIELSEN, Madame PALON Marie, Madame PARELLO Laetitia, Monsieur PHILIPPON David, Monsieur PINATEL Renaud, Monsieur REY Pierre-Emmanuel, Monsieur ROLANDO Denis, Monsieur ROMANO Clément, Monsieur SANTIAGO Jean-François, Monsieur SCHANDELAYER Pascal, Madame TAMBE Angèle, Madame TEIXEIRA Sylvie, Madame TRUCCHI Christelle.

Les lauréats du baccalauréat 2025

Ils ont réussi avec la mention très bien !

- Madeleine Repellin avec les félicitations du Jury,
- Simon Vacarisas,
- Jeanne Dagut,
- Emma Guignard,
- Mathilde Lorenzi,
- Johan Martin-Chave,

- Laura Mazzella,
- Clémence Matheu,
- Elisa Huret,
- Noé Pinhanços.

Félicitations à ces lauréats d'exception, sans oublier l'ensemble des bacheliers. Bravo et nous vous souhaitons le meilleur pour l'avenir !

Une lutte contre les insectes nuisibles

100% écologique :

Poses de nichoirs pour les mésanges et Gîtes à chauve-souris



Les oiseaux jouent un rôle majeur dans l'environnement et sont d'excellents indicateurs de l'état de santé des écosystèmes. Ils disséminent des graines pour la reforestation, pollinisent des plantes et jouent également un rôle essentiel dans la lutte contre les insectes nuisibles, tels que les Chenilles processionnaires qui prolifèrent sur le territoire de Mimet et notamment sur les pins d'Alep (*Pinus halepensis*) qui attirent ces insectes. Les moustiques tigres ne sont pas en reste et ont désormais envahi une grande partie de l'hexagone dont Mimet.

La mésange étant le plus grand prédateur naturel de la Chenille processionnaire, sa présence sur des zones infectées est un atout capital dans la lutte contre ce nuisible en permettant d'enrayer sa prolifération. La chauve-souris, quant à elle, joue un rôle prépondérant dans la lutte anti-moustique et dans sa régulation écologique.

Mimet a fait le choix de lutter contre les insectes invasifs de façon entièrement écologique en favorisant l'implantation et la sédentarisation de cette petite faune alliée naturelle contre ces insectes.

Dans le cadre d'une lutte écologique contre ces espèces nuisibles et dans l'objectif de trouver une solution efficace et saine contre ces insectes invasifs, la Commune de Mimet, avec le soutien du Conseil Départemental, a investi dans des nichoirs à oiseaux (mésanges et martinets) et chiroptères (chauve-souris). 150 nichoirs à mésanges ainsi que 100 gîtes à chauve-souris ont été posés sur les arbres dans le massif de l'Etoile par une entreprise privée sous la supervision du service technique municipal.

212 nichoirs ont aussi été distribués aux mimétains qui le souhaitaient. Le service technique se tient à votre disposition si vous souhaitez en récupérer.

Sans bla bla : de vraies actions écologiques

Stérilisation des chats errants : 104

chats ont été stérilisés. Cette opération a contribué à réguler les populations félines tout en limitant les nuisances environnementales.

Lutte contre les frelons asiatiques et orientaux : Face au succès de la première distribution, des pièges supplémentaires ont été commandés pour répondre à la forte demande des mimétains.

122 pièges ont déjà été distribués, merci de vous adresser au service technique municipal si vous en voulez.

Piégeage des Chenilles processionnaires du pin (piège à phéromones) : Dans le cadre de la lutte contre le papillon de la Chenille processionnaire, des pièges ont été distribués. Si vous souhaitez en récupérer, merci de vous adresser au service technique municipal.

Bilan de ces opérations environnementales : un engagement citoyen fort

Ces opérations rencontrent un accueil très favorable de la population qui se mobilise activement pour participer à la protection de notre environnement. De nombreux retours positifs ont été reçus, notamment, concernant l'efficacité des pièges.





Des gîtes à Chauve-souris ont été installés à Fonbelles



Mimet se mobilise contre le Moustique Tigre

La Commune de Mimet poursuit son engagement en faveur de l'environnement et lance un plan anti moustique. A ce titre, une demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a été déposée pour l'achat de pièges à moustiques tigres qui seront distribués aux habitants. En effet, depuis quelques années, le moustique tigre *Aedes albopictus*, est un véritable fléau qui prospère en ville comme à la campagne, et nos jardins ne sont malheureusement pas épargnés. Une petite quantité d'eau stagnante suffit à cette espèce particulièrement invasive à proliférer en grande masse.

En plus des démangeaisons insupportables, il peut être vecteur de maladies notamment la dengue, le chikungunya et le zika. Lutter contre cette espèce est donc un enjeu de santé publique.

Tous les réceptacles d'eau sont de parfaites nurseries pour les moustiques. Un réflexe est donc essentiel à savoir vider régulièrement coupelles, seaux, arrosoirs, brouettes laissées à l'extérieur,... Cette action contre le moustique tigre vient compléter les diverses opérations environnementales déjà menées par la Commune en 2024 et 2025 dont notamment 104 chats stérilisés,

122 pièges distribués contre le frelon asiatique et oriental, 212 nichoirs à mésanges remis aux habitants, ainsi que l'installation de 150 nichoirs à mésanges et 100 gîtes à chauve-souris sur le domaine communal ; Des pièges à phéromones contre le papillon processionnaire du pin ont également été proposés aux mimétains et restent à ce jour disponibles.

Ces pièges sont destinés à limiter la prolifération des Chenilles processionnaires, nuisibles pour les pins et dangereuses pour les humains et les animaux.

Les habitants intéressés peuvent venir retirer gratuitement ces pièges aux Services Techniques à Puits Gérard (877 Route du Puits Gérard), aux heures d'ouverture, à savoir :

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30.

Monsieur Joël Carta, Responsable des Services Techniques, répondra volontiers à vos questions et vous aidera dans la pose de ce piège au : 06 19 57 34 47 et 04 42 12 62 39.



Merci à tous les Mimétains pour leur participation active et leur engagement au service de la préservation de notre environnement !



Merci aux bénévoles du Comité Communal Feux de Forêt



Une année encore bien chargée pour le CCFF

Les statistiques pour l'année 2025 :

Pour la saison 2024/2025, 153 patrouilles, dont 2 de nuit par grand vent, ont été effectuées sur la Commune ce qui représente 1530 heures de présence sur le terrain. 43 opérations de sensibilisation auprès de la population ont été mises en œuvre. Le CCFF a également assuré la sécurité et le parking lors des manifestations organisées par la Mairie.

Un grand merci à toutes ces femmes et ces hommes bénévoles qui donnent de leur temps pour assurer la sécurité des mimétains et du massif forestier.



Catastrophe Naturelle, votre déclaration :

Par arrêté ministériel du 25 septembre 2025 publié au Journal Officiel de la République Française le 27 septembre 2025, la Commune de Mimet a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les inondations et coulées de boue pour la période du 21 septembre au 22 septembre 2025.

L'information a été relayée sur le site de la Mairie et sur tous les panneaux d'affichage municipaux.



Dans les écoles communales, pas de vacances pour les travaux...



Pendant les vacances le préau des Moulières a été entièrement rénové



...les vacances, la période idéale de travaux pour mieux accueillir les enfants à la rentrée

Pendant les vacances d'été, de nombreux travaux ont été programmés et effectués pour offrir le meilleur cadre scolaire à nos enfants, en évitant de perturber les enseignements.

Ecole maternelle de la Tour : Réfection totale des sols des 2 dortoirs, du hall d'entrée, de la bibliothèque, du couloir qui mène au réfectoire et devant les classes.

Ecole Primaire de la Tour : Réfection du sol d'une classe, pose d'un grillage de sécurité entre la cour du haut et celle du bas.

Ecole Primaire des Moulières : réfection totale du sol du préau.



Maternelle



Primaire



Grillage de l'escalier de l'école élémentaire de la Tour

travaux



33

La rentrée scolaire 2025/2026

Une rentrée retardée mais ensoleillée !

C'est sous un beau soleil que le mardi 2 septembre, 383 élèves ont fait leur rentrée dans les 3 écoles communales de Mimet. Les intempéries de la veille avaient conduit M. Le Préfet à annuler la rentrée prévue le 1er septembre.

Afin d'accueillir les enfants de maternelle dans les meilleures conditions, la rentrée est toujours échelonnée et pour une rentrée toute en douceur, comme les années précédentes, les élèves de CP, toujours un peu impressionnés par la "grande école", ont été accueillis par leur enseignante et accompagnés de leurs parents...



Les copines se retrouvent après 2 mois de vacances
à La Tour

Première rentrée entre copains du CP à La Tour



34

Retrouver les copains, s'en faire de nouveaux, découvrir un nouvel enseignant, la rentrée scolaire est toujours un moment d'émotion et d'excitation pour les enfants.

Allez, un dernier bisou et c'est parti pour une belle année scolaire !
Nous souhaitons à tous nos petits écoliers une année riche de réussite, de découverte, d'amitiés, ...



 Le bonheur est
dans la cour d'école



Comme chaque
année les enfants
de CP des Moulières
ont été accueillis
avec leurs parents



C'est l'heure !



35



Ce mardi 2 septembre, après un faux départ décidé par M. le Préfet, à cause des intempéries, les écoles de Mimet ont retrouvé leur tonalité joyeuse. Entre plaisir des retrouvailles et quelques petites appréhensions bien vite oubliées, les cours de récréation ont à nouveau résonné, après deux mois de silence, au son des rires des enfants.

Nous souhaitons aux 383 écoliers de Mimet, une très belle année scolaire, pleine de réussite mais aussi d'amitiés, de découvertes et de rires. Tous les ingrédients pour garder de ces moments précieux un souvenir à jamais gravé ...

Une Bonne Année scolaire à tous !



C'est la rentrée des tout-petits!





Effectifs 2025/2026

Maternelle - Directrice Mme Valérie Couvrat

Classe 1 PS/MS	■ 21 élèves – Mme Arnold
Classe 2 PS/MS	■ 22 élèves – M. Aillaud
Classe 3 PS/MS	■ 21 élèves – Mme Negrel
Classe 4 MS/GS	■ 20 élèves – Mme Barthélémy
Classe 5 MS/GS	■ 20 élèves – Mme Delon
Classe 6 GS	■ 19 élèves – Mme Couvrat et Mme Sabran
Total : 123 élèves	





"Notre plus grande satisfaction est le sourire d'enfants heureux"

Madame l'Adjointe aux Ecoles

Effectifs 2025/2026

Les Moulières – Directrice Mme Carine Bigot

CP	■ 23 élèves – Mme Céard
CE1	■ 28 élèves – Mme Rimauro et M. Courtade
CE2	■ 24 élèves – Mme Hugues
CE2-CM1	■ 24 élèves – Mme Gallois
CM2	■ 24 élèves – Mme Bigot

Total : 123 élèves

Classe de CP
avec
Madame Céard



A propos des enfants de Mimet...
"ils vécurent enfants et firent beaucoup d'heureux".



Des écoliers
prêts pour une
nouvelle année
d'apprentissage
et d'amitiés

sont heureux de se retrouver !





n° 180

40

A la Tour, les petits écoliers sont



Effectifs 2025/2026

La Tour – Directrice Madame Laurence Cuny Crauchet

CP	■ 23 élèves – Mme Chazeau
CP/CE1	■ 20 élèves – Mme Steiner
CE1/CE2	■ 20 élèves – Mme Hoareau
CE2/CM1	■ 22 élèves – Mme Canot
CM1	■ 26 élèves – Mme Teglia
CM2	■ 25 élèves – Mme Cuny Crauchet et Mme Sabran
Total : 136 élèves	



prêts pour une super année



écoliers à Mimet



41

Stop aux incivilités!

Ras-le-bol des incivilités de la part de quelques délinquants qui pourrissent la vie des Mimétains !

Un petit florilège non exhaustif de ces incivilités :

- La dépose d'encombrants n'importe où, n'importe quand,
- Le stationnement anarchique,
- Les nuisances sonores (souvent suite à des locations Airbnb)
- L'utilisation de tondeuses et autres tronçonneuses les dimanches et jours fériés,
- La non taille des haies mitoyennes ou donnant sur la voie publique,
- Les chiens non tenus en laisse,
- Déjections canines qui souillent nos rues.



Alors que la mairie se serre la ceinture au maximum pour ne pas augmenter les impôts, aidez-nous à protéger notre village en nous donnant toutes informations permettant d'identifier ces délinquants (numéro de plaque d'immatriculation, photos,...). Suite à une demande de subvention auprès du Conseil départemental qui vient d'être acceptée, un dispositif de vidéosurveillance afin de lutter contre les dépôts sauvages va d'ailleurs être prochainement installé à Mimet.

Pour que le bien vivre perdure à Mimet, nous comptons sur vous. N'oubliez pas que l'incivisme coûte cher à la commune et donc au contribuable.



Il arrive que des habitants se plaignent de problèmes de poubelles, de déchetteries ou de ramassages des encombrants. La mairie n'a plus la main sur ces questions depuis 2016. Seule la Métropole de Marseille peut intervenir.

Les poubelles, c'est la Métropole...

La propreté de notre commune est une priorité. Malheureusement cette compétence importante a été retirée à la Mairie pour la confier à la Métropole. En effet, depuis la loi Maptam de 2014, c'est désormais la Métropole Aix-Marseille-Provence qui gère la collecte des ordures ménagères, ainsi que les encombrants et les déchetteries (Loi du 2014-58 du 27 janvier 2014). La métropole est donc désormais seule décisionnaire pour tous les problèmes relatifs à la propreté. Comme une très grande majorité d'entre vous, nous regrettons cette loi de création

de la Métropole qui nous a été imposée depuis le 1^{er} janvier 2016, et cela, malgré les vives protestations de 113 maires des BdRh sur les 119 que compte le Département. Cette loi décidée par le Gouvernement de François Hollande coûte cher aux contribuables mimétains et altère notre vie quotidienne (prolifération de rats, nuisances diverses,...). Nous pouvons la déplorer, pour autant, "Dura lex, sed lex" (traduction : la loi est dure, mais c'est la loi)... même si cette loi d'ingérence communale est désastreuse pour les communes, c'est la loi...

Festival de Théâtre 2025

Organisé par Mimet en Fête, le 22^{ème} Festival de Théâtre de Mimet s'est tenu du dimanche 22 juin au samedi 28 juin dans la cour d'honneur de Château-Bas.

L'évènement a offert à plus de 1100 spectateurs une programmation variée, mêlant pièces classiques, créations contemporaines et humoristiques.

Le Festival a également proposé à nos élèves de CM2 ainsi qu'à leurs parents, un spectacle gratuit offert par la Mairie "Le tour du monde en 80 jours" de Jules Verne.



Ça s'est passé
à Mimet !

Le samedi 28 juin, avant le spectacle d'Angèle, un repas a réuni plus de 150 personnes autour d'une grande paëlla préparée et servie sur place. L'évènement s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et festive favorisant les échanges et la convivialité.



Cette édition a remporté une nouvelle fois un grand succès, tant artistique que populaire, attirant un large public et confirmant l'importance du théâtre comme vecteur de lien social et de créativité.

"Bravo à toute l'équipe de Mimet en Fête pour cette édition 2025".

Robert Cast, président de Mimet en Fête



les news



43

Festival International de Piano à Château-Bas

Le 45^{ème} Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron de renommée internationale a rassemblé, à Mimet, dans la cour d'honneur de Château-Bas un public nombreux autour d'un programme d'une grande qualité :

■ le vendredi 1^{er} août, Joachim Horsley au piano et ses musiciens pour un concert de jazz.

■ le samedi 2 août, Vittorio Forte, pour un récital de piano avec au programme Chopin, Liszt, Villa-Lobos, Piazzolla, Gardel...

En réunissant des musiciens de notoriété mondiale, les soirées musicales ont tenu leurs promesses. Ce sont 2 soirées d'exception qui ont marqué notre saison culturelle.

"A l'issue des concerts, les applaudissements ont témoigné de l'enthousiasme et de l'admiration du public, confirmant le caractère d'exception de ces soirées qui resteront comme un des temps forts de la musique classique à Mimet".

Monique Michel, Conseillère Municipale déléguée à la Culture



Ça s'est passé
à Mimet cet été !

les news



n° 180

44



La cour d'Honneur du Chateau-Bas, acheté par la Mairie de Mimet en 2013 est un écrin dans lequel patrimoine et musique résonnent en harmonie



2 soirées
inoubliables !

Une belle soirée de cinéma sous les étoiles au village !

Quelle réussite pour cette nouvelle édition de Ciné Altitude 500 ! Vous avez été nombreux à partager ce rendez-vous estival, devenu une tradition, placé cette année encore sous le signe de la Provence et plus précisément de l'Estaque, quartier emblématique de Marseille.

La soirée a commencé dans la gourmandise, avec panisses, chichis et glaces locales qui ont ravi les convives.

A Mimet, si vous le voulez,
vous pouvez vous divertir

Puis, place au cinéma : les spectateurs ont pu découvrir un petit film consacré à notre beau village, avant de savourer confortablement installés sur des transats, le grand classique de Robert Guédiguian "Marius et Jeannette".



Ça s'est passé
à Mimet cet été !

Un moment de convivialité, de culture et de partage qui restera dans les mémoires.

"Merci à toutes et à tous pour votre présence et l'équipe de l'Office de Tourisme vous donne rendez-vous en août 2026 pour la prochaine édition !"

les news



45



Le Sport, une école de vie encouragée à Mimet

Le sport est une école de vie qui est mise en avant à Mimet. Le sport permet de travailler le rapport au corps et la concentration, d'oublier les problèmes et de vivre dans le moment présent. En expérimentant la vie en groupe au travers des activités sportives, les enfants et les jeunes reçoivent de l'attention, ont l'occasion de s'exprimer et peuvent se construire dans un environnement sain et respectueux des autres. Les bienfaits du sport sont nombreux et nos champions Mimétains ne nous contrediront pas...

Mimet, une commune fière de ses champions !



Lucas Lenoir, Mimétain depuis toujours est aujourd'hui joueur professionnel de basket. Il a gagné de nombreux titres en France mais également en Europe, Outre Atlantique et aux Etats-Unis. *"Mon cœur a toujours été mimétain et chaque été, entre 2 saisons, je reviens à Mimet. Le travail continue même l'été et je remercie la Mairie de Mimet par l'intermédiaire de Monsieur le Maire de m'avoir permis d'accéder au Gymnase de la Grande Salle pour pouvoir parfaire ma préparation"*. Lucas Lenoir

Mimet terre de champions, encore des médailles au palmarès de la commune !



Sébastien Nouet, sacré champion du Monde Du 3 au 9 novembre, le Dojo de Paris a accueilli pour la première fois les championnats du monde vétérans et kata (Judo) et Sébastien Nouet, jeune mimétain de 37 ans (dont le papa est Président de l'association du Club Canin de Mimet), a été sacré, parmi 2500 combattants du monde entier, champion du Monde pour les moins de 73 kgs en catégorie M2 après 6 combats gagnés. Bravo pour cette prouesse ! Mais le chemin est long pour arriver à une telle performance. Sébastien a débuté le judo à l'âge de 4 ans dans le club de Mimet et s'entraîne 3 ou 4 fois par semaine depuis 20 ans. La rigueur et le travail ont payé et encore félicitations à notre champion !

Nicolas Schifano, mimétain, pratique le rallye automobile depuis 2009.

Cette année il a remporté 2 rallyes au classement général et a terminé 8 fois sur le podium pour des 2^{ème} et 3^{ème} place.

Dernièrement il a gagné le rallye du Sarrians (84) Bravo Nicolas pour ces belles performances et nous lui souhaitons beaucoup d'autres podiums.



Idris Mohamed, jeune Mimétain de 21 ans pratique le foot depuis sa plus tendre enfance. Il a fréquenté l'Ecole des Moulières. Petit il s'entraînait au stade Révelli avec son papa et son pépé. Pendant 2 ans il a joué au CREPS à Aix, et aujourd'hui il joue en national au Puy-en-Velay. Il vient d'être sélectionné pour la coupe d'Afrique des Nations. Bravo pour ce beau parcours !

Le Judo Club de Mimet fête halloween

Samedi 25 octobre, le Judo Club de Mimet a organisé un stage "d'Halloween" à la salle des fêtes du village. Ce sont près de 70 élèves de tout âge qui ont participé à cet événement auquel avait été invité le club de l'AJA Gardanne. Cette après-midi sportive s'est clôturée dans la bonne humeur et un "diabolique" goûter d'Halloween a ravi tous les participants.

Merci à la Mairie pour le prêt de la salle, aux parents pour les délicieux gâteaux et aux judokas pour leur participation, sans oublier le staff du club de judo de Mimet pour cette belle initiative.



Les 3/4 ans



Les 5 ans et plus

Un nouvel équipement sportif pour Mimet : construction d'un terrain de tennis-ballon

Les travaux ont débuté le 30 octobre et devraient se terminer d'ici la fin de l'année.

Ce nouveau terrain permettra la pratique du pickleball sport qui devient très populaire, tout comme le paddle.

Le pickleball ou tennis léger est un sport de raquette, pratiqué en intérieur ou en extérieur, dans lequel deux joueurs ou quatre joueurs frappent une balle en plastique creuse perforée au-dessus d'un filet de 36 pouces de haut à l'aide d'une raquette à face pleine. Alors à vos raquettes !



travaux



Site de Puits Gérard

Viabilisation de la Zone de Puits Gérard. Circuit des eaux usées, les enrobés, signalisation et éclairage public refaits à neuf.



48

 De nouveaux services de santé pour les Mimétains à Puits Gérard



Cimetière de la Tour

Aménagement autour du cimetière : création de places de parking, installation d'un local pour les containers à ordures ménagères et du tri.



travaux



49

Chemin des Fabres

M Il aura fallu 23 ans d'efforts [discussions, achats de terrains,...] pour enfin aboutir à la sécurisation du chemin des Fabres, débutée en 2002



Poursuite des travaux sur le chemin des Fabres avec la création de trottoirs et l'enfouissement des réseaux.



On parle de Mimet

Vu, lu, entendu...
info

DES CAHIERS DE DOLÉANCES "RESTÉS LETTRE MORTE"

Pour les maires, un "rendez-vous manqué"

La Provence.

En 2019, ils ont porté ce dispositif au cœur des communes : les maires provençaux reviennent sur cette consultation particulière. D'un rapport distant avec ces cahiers de doléances, ils portent tous aujourd'hui le souhait qu'ils soient analysés et aboutissent même à des changements.

Postés à l'accueil ou dans une salle de réunion, c'est au cœur de près de 16 500 mairies que les cahiers de doléances ont pu délivrer leur message.

"C'est bien dommage qu'ils n'aient pas été accessibles immédiatement", pointe le maire de Peyruis (04).

Force est de reconnaître que beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis leur mise en place.

Des demandes justifiées

Georges Cristiani, président de l'antenne des Bouches-du-Rhône de l'Association des maires de France et maire sans étiquette de Mimet (13), s'y était quant à lui plongé et avait découvert des "idées très variées, des demandes

sur l'impact déplorable du manque de réponse du gouvernement aux citoyens qui se sont déplacés. "C'est un rendez-vous manqué", "leurs doléances sont restées lettre morte". Un sentiment de ne pas avoir été écoutés qui pourrait creuser le sillon du désintérêt et de la défiance d'une tranche de la population vis-à-vis de la vie politique. "Ces administrés finissent par ne plus aller voter", regrette amèrement le maire divers droite de Barbentane (Bouches-du-Rhône), Jean-Christophe Daudet.

Mais leur accessibilité dé-



Cahiers. / PHOTONIE

Malgré cette apparente distance prise avec ce dispositif, ces maires s'accordent tout de même sur la nécessaire ouverture de ces cahiers au grand public et déplacent le temps par

ACTUALITÉ LOCALE Des logements miniers repensés face au climat

PAYS D'AIX

Le bailleur social 3F Sud veut réhabiliter 296 logements réétiquetés dans le cadre du concours « Conforts 2025 », mené par l'Ecole d'architecture de Versailles.

Près de 300 logements à huit étages de la SA d'HLM de Franche-Côte (CHAPCI) devront être réhabilités dans le cadre du concours « Conforts 2025 » lancé par l'Ecole d'architecture de Versailles. Cette expérimentation locale interroge notamment la réhabilitation à l'épreuve du changement climatique et retient Gardanne comme l'un des quatre sites pilotes de l'opération. « Les architectes et les bureaux d'études professionnels, Agissoir Sud, on a hâte d'en savoir plus pour dépasser le sens du confort que ça déclenche », explique le maire de Franche-Côte, Jean-Pierre Lefèvre. Les deux dernières étapes de ce développement durable de 3F sont consacrées à l'écocitoyenneté et à proposer des logements plus durables.

Le patrimoine hérité de l'hôtelier, édifié entre 1961 et 1964, présente des défauts majeurs. Mais l'ensemble des 296 logements, ces locataires sont régulièrement confrontés à des problèmes de sécurité et de confort. « Nous avons mis en place une convention avec l'Agence nationale pour la garantie des défauts des mairies (ANGDGM). Ils sont encore aujourd'hui habilités par d'anciens mairies et leurs familles. Mais, comme toutes les personnes démunies,



La majorité des habitations attribuées aux anciennes mairies sont des pavillons individuels.

Malgré ces défauts, les résidents présentent désormais un état de dégradation « plus préoccupant que le moyenâgeux patrimonial ». L'appel d'offres porte sur une maison de quartier de 100 logements et vise à élaborer une stratégie de réhabilitation sur cinq ans. « L'idée est aussi de renforcer la notion de confort dans ces logements sociaux et de faire évoluer les critères de diagnostic, de confort et d'écocitoyenneté », précise le maire. Des diagnostics d'écocitoyenneté et d'écocertification devraient être réalisés dans les deux dernières années.

« Ces diagnostics doivent être réalisés dans les deux dernières années.

»

Eva Benmerah-Gomont

Le ras-le-bol des maires ruraux toujours palpable en Provence

SOCIÉTÉ Alors qu'une nouvelle agression s'est produite en Isère début août, les représentants des maires de notre région témoignent de violences récurrentes. Ils décrivent une fonction de plus en plus difficile à remplir. Les démissions s'enchaînent.

Dans les mairies. Depuis le début de l'année, plusieurs édiles de Provence ont abandonné leur siège, ou annoncé ne pas briguer un nouveau mandat en 2026. Le phénomène est national : selon le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof), « près de 2 200 démissions » ont été enregistrées depuis 2020, surtout dans les villages. Et « entre 2009 et 2026, le nombre moyen de démissions par an a été multiplié par 4 », passant de 129 à 417.



De plus en plus de maires démissionnent.

des villes, jules oboublie visa loc me

D'après cette étude, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est toutefois l'une des moins touchées. Durant le mandat en cours, six maires ont démissionné en Vaucluse, douze dans les Bouches-du-Rhône, quatorze dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Pour autant, et alors qu'une nouvelle agression de maire en Isère a ravivé début août la question des violences subies par les édiles, le ras-le-bol est toujours palpable chez certains Provençaux. « On est agressés tous les jours », confirme Georges Cristiani, président de l'association des maires des

Bouches-du-Rhône et de Mimet. La violence est partout, et comme les médecins, les policiers, les pompiers, on la réceptionne. On est à portée de claque. »

Même son de cloche pour Robert Tchodronovitch, président des maires ruraux de Vaucluse et maire de Mirabeau. « Dans les villages, il y a de plus en plus de gens qui veulent se payer le maire. Certains ne comprennent pas qu'on ne les autorise pas à installer une piscine, faire un agrandissement. »

On met quinze ans à faire les choses

La difficulté à monter des projets revient aussi dans la bouche de certains maires provençaux. « J'ai un gymnase dans les tuyaux depuis six ans », déplorait Richard Mallié, ex-maire de Bouc-Bel-Air, pour justifier sa démission en juin. C'est plus visible, on marche sur la tête. On met quinze ans à faire les choses. »

Des raisons comprises par Robert Tchodronovitch. « Gérer une commune, c'est compliqué. Vous avez de moins en moins de ressources, de plus en plus d'obligations, des difficultés à trouver

Comme les canicules à répétition, qui « rendent l'été de plus en plus compliqué », poursuit le maire de Mirabeau, où le thermomètre dépasse à 37 degrés à l'heure où nous écrivons ces lignes. « Vous recevez du préfet l'ordre de déclencher le plan canicule, de même à disposition des locaux refreshis. Quand vous ne les avez pas, c'est difficile. »

Ce qui s'amorce difficile, en milieu rural, c'est de trouver des candidats, et former des listes, pour les municipales de 2026. D'autant plus que le mode de scrutin vient de changer pour les communes de moins de 1 000 habitants, afin de renforcer la partie hommes-femmes dans les conseils municipaux. « Ça peut poser des ennuis à certains endroits, pour trouver aussi bien des hommes que des femmes », estime Jean-Louis Chabaud, maire de Barème et président des maires ruraux dans les Alpes-de-Haute-Provence. Il estime que certaines communes pourraient se remettre avec des listes incomplètes, au moment des élections.

Quentin GUEROUlt
quentin.gueroult@laprovence.com

ACTUALITÉ LOCALE

La longue galerie de la mer, de la mine au data center

Le Bureau de recherche en géologie minière (BRGM) va lancer un diagnostic structurel et géotechnique de la Galerie de la mer, un ouvrage souterrain qui relie Mimet à Marseille sur 14,7km en passant sous le massif de l'Etoile. Il s'agit d'identifier l'ensemble des désordres pouvant affecter l'ouvrage et de préconiser des travaux de mise en sécurité.

Cette galerie historique unique en France est inscrite à l'inventaire national du patrimoine culturel. Elle est inaccessible au grand public. Elle est d'ailleurs équipée d'un réseau de télédétection et d'équipement

l'erie maçonnée pour remplacer le coûteux pompage de l'eau et l'écouler jusqu'à Marseille par une rivière artificielle revenue en 1889 à Ernest Biver, l'ingénieur et directeur de l'exploitation de la Société des Charbonnages des Bouches-du-Rhône. Mais c'est son successeur qui mettra en œuvre ses plans à partir de 1899.

Engagé en 1900, le percement de la Galerie se fait difficile et provoque des écroulements mortels. De nombreux cas d'électrocution d'hommes et de chevaux se sont produits que la direction tentait de cacher. La Galerie de la mer est finalement achevée le 19 mai 1905.

de rabattement, la solution a été retenue de continuer à rejeter en mer les eaux de mine ferrugineuses et sulfatées à l'aide d'une nouvelle station de pompage installée au puits Gérard à Mimet. Aujourd'hui, la galerie évacue les eaux de mine au débit maximal de 1200m³/h, l'équivalent de 30 000 baignoires en 24 heures.

Sous masque à oxygène

La Galerie de la mer est ventilée par soufflerie depuis le Puits Gérard où le personnel technique accède en 45 minutes aux installations souterraines par une nacelle pilotée par un tracteur. « Sa profondeur est très variable. Elle est d'environ 270m au niveau du puits Gérard, et peut dépasser 800mètres sous

n° 180

Grand Sud

La mise sous pli des professions de foi externalisée dans 9 communes

EXCLUSIF Pour les élections municipales 2020, la préfecture des Bouches-du-Rhône a décidé d'externaliser auprès de l'entreprise privée tous ceux qui voteront pour leurs communes dont Allauch et Châteaurenard. Cette mission est habituellement assurée par les agents de la préfecture ou déléguée aux communes.

Quelques jours avant le premier tour des élections municipales, le 15 mars prochain, l'ensemble des électeurs français recevront dans leur boîte aux lettres les

Rhône dans un courrier envoyé aux maires des communes de plus de 2 500 habitants du département que nous avons pu consulter. « La préfecture nous a expliqué qu'il s'agissait d'une phase de test », confirme Lionel

Cristiani, président de l'association des maires de France dans les Bouches-du-Rhône : « C'est vrai, nous avons déjà fait ça à des délégations d'administrés finissant par ne plus aller voter », regrette amèrement le maire divers droite de Barbentane (Bouches-du-Rhône), Jean-Christophe Daudet.

Mais leur accessibilité dé-

pas

Etat civil

Nos petits bonheurs

Liah MORA-AMAYA, née le 7 août 2025 à Pertuis

Imran SEBAA, né le 8 août 2025 à Vitrolles

Clara MELIS, née le 14 août 2025 à Aix

Aimée CALIXTE, née le 15 septembre 2025 à Aix

Julia DURAND, née le 21 octobre 2025 à Aix

Lison CATANZARO TAHMISIAN,

née le 27 octobre 2025 à Aix

Léni BERNEDO VEGA, née le 27 octobre 2025 à Aix

John CLEMENT, né le 30 octobre 2025 à Aix

M. Le Maire et l'équipe de rédaction de Mimet Information adressent tous leurs vœux de bonheur aux nouveaux parents et aux bébés.

Mariages

Aurore ESTÉOULE et François MANSANO,
célébré le 26 juillet 2025

Judith AMIGO et Benjamin BIGOT,
célébré le 31 juillet 2025

Fanny EYCHENNE et Arnaud GALINIER,
célébré le 2 août 2025

Émilie GANDON et Maxime OUMALOU,
célébré le 9 août 2025

Anaïs CLAVELL et Florian MICHEL,
célébré le 15 août 2025

Céline GIORDANO et Antony GIMENEZ,
célébré le 28 août 2025

Gwenaëlle DOMENECH et Guillaume BOBAND,
célébré le 20 septembre 2025

M. Le Maire et l'équipe de rédaction de Mimet Information adressent toutes leurs félicitations aux nouveaux mariés.



Hommage à Madame Julienne Schifano

Julienne était une personne très généreuse qui laissera un émouvant souvenir pour la Commune.

Avec son époux Louis, ils auront été les derniers boulanger de Mimet et marqueront la Commune d'une empreinte indélébile.

Ils sont aujourd'hui réunis pour l'éternité.

Monsieur le Maire de Mimet et l'ensemble du Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances à la famille.

Nos peines

Émile UTERS, décédé le 2 juillet 2025

Gilbert BOURRELY, décédé le 6 juillet 2025

Léa IACOPONI veuve JUNCAR, décédée le 15 juillet 2025

Norbert LOUIS, décédé le 18 juillet 2025

Marie TOMBARELLO épouse MARTOGLIO,
décédée le 2 août 2025

Georges SYLVESTRE, décédé le 9 août 2025

Danièle FONTAINE-GRIGRI épouse MARIÉ,
décédée le 11 août 2025

René EVA, décédé le 13 août 2025

Brigitte COURTADE veuve MARTIN,
décédée le 15 août 2025

Jean-Marie PAURIOL, décédé le 28 août 2025

Charles PARDIGON, décédé le 2 septembre 2025

Clément HENRY, décédé le 9 septembre 2025

Yvonne D'AGNONE, décédée le 19 septembre 2025

Marthe GIORDANO veuve PEPINO,
décédée le 22 septembre 2025

Michel DECAMPENAIRE, décédé le 26 septembre 2025

Thérèse COMET épouse BOURACHAU,
décédée le 2 octobre 2025

Claude ABBA, décédé le 8 octobre 2025

Marguerite DOLIEULLE veuve NGO-DOAN-TA,
décédée le 8 octobre 2025

Jeannine JUVENTIN veuve SEGARD,
décédée le 11 octobre 2025

Andreas BORNEMANN, décédé le 12 octobre 2025

Patrice SMAGHUE, décédé le 13 octobre 2025

Gérard GUILHEM-LETERTRE, décédé le 14 octobre 2025

Jeanne LAZARO veuve GUBERNATI,
décédée le 23 octobre 2025

Bernard CARAMANTE, décédé le 24 octobre 2025

Daniel PUGLIESE, décédé le 24 octobre 2025

Jacques GAMBA, décédé le 2 novembre 2025

Renée SEURAT, décédée le 4 novembre 2025

Odette GUGLIELMACCI veuve ALBERNY,
décédée le 6 novembre 2025

Rose PEYRONEL veuve FERRAZZOLA,
décédée le 15 novembre 2025

Julienne VIGOUROUX veuve SCHIFANO,
décédée le 18 novembre 2025

Jean-Louis GIANNORSI, décédé le 18 novembre 2025

M. Le Maire et l'équipe de rédaction de Mimet Information adressent leurs sincères condoléances aux familles éprouvées.

infos



51

Pour figurer sur le bulletin d'informations municipales à la rubrique Etat Civil

Lorsqu'une naissance ou un décès se déroule en dehors de la Commune, nous ne sommes pas forcément avisés par les services de l'Etat civil des Mairies qui ont procédé à leur enregistrement.

Nous publions les naissances, les décès et les mariages uniquement si nous sommes informés au service de l'Etat civil de la Mairie de Mimet.

Si vous désirez faire figurer sur cette page le décès d'un membre de votre famille habitant ou ayant habité la commune de Mimet vous devez le signaler directement au service de l'Etat civil de Mimet.
04 42 12 62 42 - Mail : mimet.mairie@gmail.com

“En mars 2001, en avril 2008, en mars 2014 et en Avril 2020, vous nous avez confié les responsabilités de la Mairie, depuis nous avons rétabli l’information municipale et nous continuons. Chaque famille Mimétaine est informée des actes municipaux. Nous publions ci-après de très courts extraits des conseils municipaux. Ils sont disponibles en totalité sur le site Internet de la Mairie : www.mimet.fr Je suis à la disposition de tout citoyen qui me demandera le procès verbal complet”. Le Maire de Mimet.

Résumé des points clés du Conseil Municipal

Le 1^{er} octobre 2025

- **Maison de santé**
- **Video surveillance en hausse**
- **Pièges à moustiques tigres, à chenilles processionnaires et à frelons, nichoirs à mésanges,...**

■ Subvention aux associations

C. Centaro propose d'allouer une subvention de 150€ à Mimet Modelisme pour 150€. **Unanimité**

■ La Ligue contre le Cancer

Georges Cristiani rappelle combien la santé est une priorité pour Mimet et à ce titre la mairie est engagée depuis de nombreux mois aux côtés de la Ligue contre le Cancer. Ce partenariat s'est concrétisé après de nombreuses rencontres et échanges, par l'obtention, le 5 septembre 2025, du label "Commune partenaire de la Ligue contre le cancer", faisant de Mimet la première Commune du Département à recevoir cette distinction, en reconnaissance de son engagement concret en matière de santé publique. Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 500€ à la Ligue contre le Cancer. **Unanimité**

■ Marché public de travaux de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

G. Cristiani tient à préciser en préambule qu'il ne participe jamais à aucune commission d'appel d'offres. Ce projet engagé depuis 2022, par délibération n° 2022/56 du 18 juillet 2022, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué (à DBMCG – SP2I), permettant la construction de la micro-crèche (désormais réalisée) et la réalisation d'une partie du Pôle communal de proximité. Un avenant n°1 au marché précité a été approuvé par délibération n° 2025/38 du 09/04/2025. Le montant total de l'opération est estimé à 4160000€ HT. La présente délibération porte sur le lancement de la procédure de consultation pour le marché public de travaux relatif à la réhabilitation de la friche industrielle et minière de Puits Gérard en Pôle communal de proximité, comprenant une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et un laboratoire de biologie médicale ; des espaces séniors et associatifs (bibliothèque, salle polyvalente, réfectoire, locaux associatifs,...) et des locaux pour la Police municipale. **Unanimité**

■ “Provence en Scène” saison 2025 - 2026

Monique Michel propose le renouvellement du partenariat culturel avec le Conseil Départemental des BdRh. **Unanimité**

■ ENEDIS - Vignes Basses

Bernard Montagna indique que le réseau aérien

moyenne tension sur la partie Est du Chemin des Vignes Basses sera réalisé par ENEDIS, il propose la signature d'une convention de servitude pour un terrain de 25 m². Pour des raisons esthétiques, la Commune a en autres, exigé que cet ouvrage soit pourvu par une toiture monopente en tuiles provençales et un parement en pierres naturelles. **Unanimité**

■ Convention habitat avec la Métropole

Gilles Federighi rappelle que le partenariat entre la métropole et l'EPF se décline à l'échelle des Communes avec une convention Habitat pour bénéficier de ce dispositif. **Unanimité**

■ Rapports de la CLECT de la Métropole

Conformément à la loi, il revient d'approuver les rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées portant évaluations des charges transférées pour chaque Commune. Georges Cristiani : *“Je trouve inadmissible que les entreprises et les professionnels (dont la mairie) doivent payer une nouvelle redevance pour faire ramasser leurs ordures ménagères alors qu'elles payent déjà une taxe pour ce service qui est de moins en moins efficace. Aussi je m'abstiendrai !”.* **6 voix pour et 20 abstentions**

■ Charte d'engagement régionale « Sud zéro déchets plastiques » et engagements pour la diminution des pollutions plastiques en milieux naturels

Cédric Riedel propose d'approuver cette charte de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur et de s'engager à mettre en œuvre les actions inscrites pour une diminution des déchets plastiques dans les milieux naturels et en stockage ; de désigner le Docteur Bertrand Balansart, élu référent et Joël Carta référent technique. **Unanimité**

■ Livret communal de lutte contre les dépôts sauvages

Georges Cristiani explique que la Commune est confrontée à des dépôts illégaux récurrents. Afin de lutter contre cette délinquance environnementale, la Commune souhaite renforcer son action en matière de prévention, de surveillance et de sanction des dépôts sauvages. A cette fin, le Livret communal de lutte contre les dépôts sauvages fixe des objectifs pour réduire les nuisances et à équiper les zones sensibles en dispositifs de dissuasion et de vidéoprotection. **Unanimité**

Georges Cristiani : *“Je tiens à rappeler que c'est la Métropole qui est responsable des ordures ménagères, des déchèteries et des encombrants et non la Commune ! Cette situation résulte de la loi de création de la Métropole contre laquelle j'ai beaucoup lutté mais qui a néanmoins été*

votée par les parlementaires sur proposition du gouvernement Valls de François Hollande”.

■ Subvention au Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Acquisition, pose et installation de deux caméras fixes de vidéo surveillance au Reygalets et ailleurs. Les dépôts sauvages de déchets nuisent à la qualité de vie des habitants de Mimet. Alors que l'initiative de la mairie "Mimet propre", service entièrement communal, procède au nettoyage des points de collecte des conteneurs, les incivilités demeurent sur certaines points de la Commune. Lordine Belarbi propose des dispositifs de vidéosurveillance pour lutter contre ces dépôts sauvages. **Unanimité**

■ Subvention au Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pompe à chaleur à l'Ecole des Moulières

G. Dalfin propose la rénovation énergétique de l'Ecole communale des Moulières et de moderniser son système de chauffage devenu vétuste et énergivore. **Unanimité**

■ Subvention au Conseil Départemental des BdRh : Débroussaillage Francis Molina

rappelle que Mimet dispose de 81 % d'espaces naturels concernés par les incendies. Dans un souci constant de sécurité, pour réduire la masse végétale combustible, par l'abattage d'arbres pyrophiles,... **Unanimité**

■ Communications de Monsieur le Maire

■ La Commune de Mimet s'engage pour la santé

Je suis fier de vous informer que Mimet a été la première Commune des Bouches-du-Rhône à recevoir officiellement le label de "Commune partenaire de la ligue contre le cancer" vendredi 5 septembre 2025. Cette prestigieuse distinction a été remise par M. Jean-François Garosi, Président départemental de la ligue contre le cancer, en présence de l'éminent Professeur Juan Iovanna, Directeur du Centre de recherche en Cancérologie de Marseille. Ce prix hautement symbolique vient récompenser l'engagement de Mimet en faveur de la santé. Cette démarche initiée depuis plusieurs années, notamment par la création d'équipements médicaux destinés à garantir une offre de soins médicaux la plus variée et qualitative possible pour les habitants, va s'accélérer grâce à ce partenariat. Des mesures concrètes de dépistage du cancer du sein vont pouvoir être mises en œuvre d'ici cet hiver, notamment par le biais d'un bus de dépistage qui desservira la Commune.



n° 180

53

■ Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle - Commune de Mimet

Je tenais à vous informer que Mimet a été reconnue en état de catastrophe naturelle suite aux événements survenus du 21 septembre au 22 septembre 2025 pour le phénomène : inondations et coulées de boue, (arrêté ministériel du 25 septembre 2025 publié au Journal Officiel n°0226 du 27 septembre 2025).. Les habitants et propriétaires concernés disposent désormais d'un délai de 30 jours à compter de la publication de l'arrêté pour déclarer leurs dommages auprès de leur compagnie d'assurance.

■ Les jours d'absence pour maladie sont faibles à la Mairie de Mimet

Je souhaite vous faire part d'un indicateur particulièrement révélateur de la bonne santé de notre mairie et de l'implication de nos agents : Les agents de la Mairie sont moins absents que dans toutes les autres administrations.

À titre de comparaison, voici les données nationales disponibles :

Secteur	Jours d'absence par an
Privé	11,6
Fonction Publique	14,5
Fonction Publique Territoriale	17,1
Paris	39,6
Mimet	10,8

La Mairie de Mimet se distingue de manière significative, avec un taux d'absentéisme nettement inférieur à toutes les moyennes observées, y compris celle du secteur privé.

Je tiens donc à remercier l'ensemble des agents municipaux pour leur professionnalisme qui permet à Mimet de fonctionner efficacement, au service de tous les Mimétains.

■ Taxe foncière : jamais d'augmentation des impôts communaux.

Aucun changement des taux communaux restent strictement inchangés et jamais augmentés. Pour preuve :

Propriétés bâties :

Taux communaux 2024 : 43,01 %

Taux 2025 : 43,01 %

Propriétés non bâties :

Taux communaux 2024 : 93,53 %

Taux 2025 : 93,53 %

Les chiffres témoignent de la volonté constante de ne pas alourdir la charge fiscale sur les familles, et malgré l'inflation et l'évolution du contexte budgétaire.

La hausse observée est indépendante de la volonté de la Commune et entièrement reversée à la Métropole (intercommunalité) pour les propriétés bâties et à la Chambre d'agriculture pour les propriétés non bâties.

Schématiquement voici les répartitions sur 100 € payés par le contribuable local:

Répartition pour 100 € payés - propriétés bâties

Composante	Taux (%)	Part pour 100 €
Commune	43,01	71,97 €
Ordures ménagères	14,00	23,42 €
Intercommunalité	1,99	3,33 €
Inondation	0,554	0,93 €
Taxes spéciales	0,19	0,32 €

La Mairie paye aussi des taxes foncières !

La Commune devra s'acquitter en 2025 de 39 062 € de taxes foncières dont 5086 € iront au profit de la métropole, 2016 € pour l'Etat, 680€ au titre de taxes additionnelles, 596 € au profit de la chambre d'agriculture et 123€ pour divers organismes (syndicats,...).

Il est faux de penser que la Commune augmente ses impôts fonciers et encaisse l'intégralité des recettes des impôts fonciers.

Une confusion entretenue par les services fiscaux de l'État sur vos feuilles d'impôts.

Sur vos feuilles d'impôts vous pouvez lire l'intitulé "Taxe foncière pour 2025 votée et perçue par la Commune de Mimet". Cet énoncé est trompeur puisqu'il suggère à tort que toutes les taxes inscrites sont décidées et perçues par la Commune, ce qui est totalement faux !!!

La Commune ne perçoit pas les montants des différentes taxes (Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères, Taxe inondations GEMAPI, taxes spéciales et additionnelles). Elle ne perçoit qu'environ 80 % des sommes qu'elle paie, le reste étant redistribué notamment à la Métropole et à l'Etat.

A ce titre, j'ai adressé un courrier à M. le Ministre des Finances afin de demander la correction de ce libellé trompeur qui induit en erreur nos administrés et leur fait croire à tort que les communes votent et collectent 100% du produit de l'impôt.

■ Actions écologiques :

- **Stérilisation des chats errants** : La campagne de stérilisation des chats errants est terminée. 104 chats ont été stérilisés pour un montant total de 12 266,73 € TTC. Cette opération permet de réguler les populations félines tout en limitant les nuisances environnementales.

- **Lutte contre les frelons asiatiques** et orientaux : Face au succès de la 1ère distribution de pièges, des pièges supplémentaires ont été commandés pour répondre à la forte demande des habitants : - 122 pièges ont été distribués et 8 sont encore à disposition des Mimétains.

- **Piègeage de la chenille processionnaire** du pin (pièges à phéromones). 18 pièges à phéromones ont été distribués, il en reste 182 disponibles.

- **Nichoires à mésanges** : Les mésanges étant des prédateurs naturels de la chenille processionnaire et du frelon asiatique, la Commune a également mis à disposition des nichoirs : 212 nichoirs distribués et 38 sont encore disponibles.

Par ailleurs, il faut savoir que 150 nichoirs à mésanges et 100 gîtes à chauve-souris sont en cours d'installation sur les parcelles communales, réparties sur l'ensemble du territoire. Cette installation est réalisée par une entreprise privée, sous supervision du Service Technique.

Nous avons sollicité le Département pour une subvention pour **lutter contre le moustique tigre**. Si cette dernière est acceptée les pièges à moustiques tigres seront offerts à la population.

Ces opérations rencontrent un accueil très favorable de la population, qui se mobilise activement pour participer à la protection de notre environnement. De nombreux retours positifs ont été reçus, notamment, concernant l'efficacité des pièges. J'espère que ces résultats se confirmeront sur le long terme.

■ La place du cinéma et des arts

Il s'agit d'une proposition d'organisation d'évènements divers autour de la culture artistique.

Il pourrait s'agir d'un véritable partenariat entre la Mairie, les associations Mimétaines, les commerçants et artisans, les écoles, la maison de retraite,... Le projet serait encadré par une structure juridique de type SASU. Cette société organiserait des évènements ponctuels dans le cadre de thèmes artistiques : cinéma, peinture, musique, sculpture, lyrique, poésie,... Les évènements pourraient avoir lieu sous forme d'ateliers pratiques ou ludiques. Il pourrait également y avoir des expositions sur un week-end, des après-midi, salons de thé, des soirées dansantes pour seniors....

Chaque participant verserait une participation financière afin qu'il puisse également bénéficier d'un accompagnement, d'un éventuel repas,... Les objectifs seraient nombreux, notamment dynamiser la vie locale et renforcer l'attractivité de Mimet ; Cela permettrait de créer un lieu de réunion et de convivialité afin de donner l'opportunité aux Mimétains de se rencontrer, de découvrir des petites expositions sur l'art, de participer aux multiples ateliers, tout en partageant un verre. Je sollicite votre avis quant à ce projet et vous remercie de me faire part du fruit de votre réflexion lors du prochain Conseil Municipal.

■ Artitude 500

Je souhaite porter à votre connaissance un projet de l'Office de Tourisme : création d'un salon des arts intitulé "Artitude 500" qui pourrait se tenir au mois de mars 2026. Cet événement culturel de 3 jours, se déroulerait dans les salles de la Tour. Il rassemblerait des artistes peintres, céramistes, sculpteurs et photographes locaux. Cependant, au regard du calendrier électoral, il me semble préférable d'envisager ce salon à partir du mois d'avril, afin d'assurer sa bonne organisation. Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations et de votre avis sur cette proposition.

■ Recensement 2025

Lors du dernier recensement de la population, 3761 habitants ont été dénombrés (dont 3660 par les agents recenseurs). Par courrier, l'INSEE nous indique que : "Ces comptages ne constituent en aucun cas la population totale de votre Commune. Notamment, ne sont pas comptabilisés ni les effectifs relevant du traitement des fiches de logement non enquêté, ni la population comptée à part recensée dans d'autres communes. En d'autres termes, ces comptages n'ont aucune valeur juridique". Par contre, rappelons que la stabilité de la population protège la commune de certaines contraintes notamment celle de créer des aires d'accueil pour les gens du voyage pour les communes de plus de 5000 habitants.

Annuaire des artisans, commerçants

Nous nous excusons d'éventuels oubli ou erreurs et nous vous invitons à les signaler pour une prochaine édition du :



n° 180

54

Activités comptables

- Anaïs Dallaporta
rue du Gassin
⑥ 06 65 08 16 11

Agence immobilière

- Nicolas Matina
Artisan immobilier chez Camille Claire
469, chemin des Farigoules
⑥ 06 26 30 21 50
- Agence Fiorimo
CC Les Fabres
⑥ 04 42 51 10 10
- Mimet Immobilier
Bérangère Lecompte
⑥ 06 88 60 70 71

Artisan

- Eureka Renov' - Franck Olivieri
Peinture, carrelage, placoplâtre,
plomberie - 998, chemin du Vallon
olivierfranck@yahoo.fr
⑥ 06 66 34 07 63

Artisan Peintre

- Maké Barro
⑥ 06 22 24 15 55
53, avenue des Arbouses

Assainissement

- Provence Assainissement
Pompe curage débouchage
M. Kontzler
⑥ 06 76 14 92 41
488, route de la Diote

Audit Informatique et Conseil - Sécurité

- Joris Le Blansch, consultant ICT
Société APIO stems
⑥ 06 52 51 35 90
26, ch. du Moulin d'Eau

Auto-Ecole

- L'Elite de la Conduite
Centre Commercial les Fabres
⑥ 04 12 20 24 82
⑥ 07 71 79 48 36

Automatisme

- Féry automatisme
Ch. du Portaou
⑥ 06 17 96 47 08

Beer Truck itinérant

- Beer Me I'm Famous
Olivier et Céline
⑥ 06 31 50 85 78
contact@beermeimfamous.fr

Bien-Etre

- Massothérapeute "L'appui-Sens"
Virginie Heydel
⑥ 06 10 13 95 91
La Source

- Rose et Sens Massage
massothérapie et magnétiseuse
⑥ 06 45 34 85 37
contact@roseetsensmassages.fr
www.roseetsensmassages.fr
348, chemin des Amandiers

BTP

- Techniques Elingues Soudage
M. Burel
Saïdi Abdela - 877 route Puits Gérard
⑥ 04 42 51 20 72

Carrosserie

- Carrosserie Mimétaïne
M. Yachou - 1343 route du Géant
⑥ 04 42 58 98 42

Charpente

- Charpentiers du Littoral
Route du Géant
⑥ 04 42 58 99 31

Coaching d'entreprise

- Conseil en ressources humaines
formatrice Isabelle Baillé
2 labels : Qualiopi et Lucie 26000
⑥ 06 10 83 89 23

Chef

- Le temps d'une Beauté
3, clos des Oliviers
⑥ 06 69 72 44 23

Cours particuliers

- Claude Dumortier
42, av. des Mûres
⑥ 06 41 69 52 21

Création

- Créatrice perles et bijoux
Claire Mathieu
11, lotissement la Tour
⑥ 06 32 39 78 38
- Création de bijoux uniques
et précieux
Lauriane Momanet
momanetbijoux@gmail.com
www.momanet.fr
- Les Trésors d'Embrun
Magali D'Antuoni
62, avenue des Arbouses
⑥ 06 20 39 12 01
www.lestresorsdembruns.fr

Déchetteries

- ⑥ 0810 003 110
- Bouc-Bel-Air ■ Gardanne ■ Meyreuil

Disk Jockey - Animations

- Santo Claude
27, av de Provence - La Source
⑥ 06 07 89 02 59
⑥ 04 42 68 43 29

Élagage-débroussaillage

- Christophe Guidi
⑥ 06 68 73 24 06

Électricité

- Société CME
Cédric Mir
Ch. des Jéromes
⑥ 07 87 60 32 18
cmel3105@gmail.com
- Laurent Margailan
⑥ 07 61 72 96 10
margailan.elec@gmail.com

Esthétique - Beauté

- Institut de Beauté "Panonica"
⑥ 04 42 51 45 60
- Le Temps d'une beauté
3 lot Les Oliviers - Les Moulières
⑥ 04 42 58 11 45
- Cocoon SPA
⑥ 06 26 72 43 69
Centre de bien être - Esthétique
487, route de la diote
- Corinne Tizon
⑥ 06 23 03 17 24
Quartier les Geines
Chemin des Vignes Basses
www.corinne-esthetique.fr

- Maison Rosée
Ophélie Lamara
877, route de Puits Gérard (zone
de Puits Gérard)
- L'Adresse Mel
Méline Villevieille
centre agréé expert lifting hifu-cfu
⑥ 06 33 56 67 02
Chemin des Castang
facebook : meline villevieille

Expert-comptable

- Cabinet d'expertise Secob
M. Olivero J-R
195 Font Soutane
⑥ 04 42 08 02 89

Exploitant agricole

- Thierry Faure
Producteur de foin
873 rte Gardanne - Fontbelle
⑥ 06 22 92 22 23

Fabrication artisanale

- Artisan confiturier
Daniel Fino
16, av. du Pigeonnier
⑥ 06 11 70 40 76
gourmandisesdugrandpuech@hotmail.com

Fioul

- BP Super Fioul
livraison à domicile
M. Kontzler
⑥ 04 42 58 46 22

Gestion du Patrimoine

- Aurélien Tardy
12, av. du Pigeonnier
⑥ 07 67 91 99 66

Gîtes et Chambres d'Hôtes

- Le Laou
138, rte de Gardanne
⑥ 04 42 68 40 04
⑥ 06 22 24 43 31
www.lelaou.com

Graphisme et Internet :

- Zebra Design
(Graphiste libéral)
34, rue de l'Etoile - Mimet
⑥ 04 42 68 43 73
⑥ 06 11 88 10 37

Jardinier Paysagiste

- Débroussaillage
- Prestations en CESU
Obligations Légales
de Débroussaillage
Axel Rombaut
⑥ 06 63 73 36 67
Edith Seguin
⑥ 07 82 27 93 34

Maître-Nageur

- Maître-Nageur saisonnier
à domicile David Mayran
Lotissement Bastide Neuve
⑥ 06 78 25 66 35

Maroquinier

- Frédéric Deschamps
création - réparation
rue Saint Sébastien
⑥ 04 42 58 95 04
⑥ 06 08 22 63 03

Maquillage permanent

- Corinne Tizon
Les Vignes Basses
⑥ 06 23 03 17 24
www.corinne-esthetique.fr

Meublés de tourisme

- Jolie Villa au cœur de la Provence
Résidence Siré Marin
⑥ 06 26 03 48 86
- Le Laou
⑥ 04 42 68 40 02
⑥ 06 22 24 43 31



Liste des Assistantes Maternelles de Mimet

Odile BARGETTO
143, chemin des Fabres
07 89 49 18 40
04 42 22 88 00

Quassila BLANC
5, chemin de la Calade
06 20 67 92 31

Laura BOUDJEMA
435, route de Gardanne
Font de Rigan
09 80 54 36 92
07 83 12 64 13

Marie-Louise FERRA
7, lot. la Pastorale
chemin des Fabres
06 10 49 47 19

Solange FERRA
1103, chemin des Vignes Basses
04 42 61 30 99
06 26 33 76 97

Virginie HEYDEL
1, chemin des Violettes
09 52 18 45 17
06 10 13 95 91

Silvia HIGUERAS
1291, chemin des Vignes Basses
06 87 69 03 69

Agnès IACOPONI
21 bis, rue Saint Sébastien
06 38 38 53 44

Sylvie INNOCENTI
chemin des Geines
les Vignes Basses
04 42 68 40 19
07 81 16 07 36

Corinne PAUCHON
4, ch. de la Clairisse - La Diote
09 83 25 18 51
06 98 66 62 26

Mylène POULIN
2143, chemin des Vignes Basses
06 17 26 34 44

Alice REMIGEREAU
2304, route du Géant
06 46 03 14 14
04 86 31 95 36

Marie-Françoise ROMANET
18, rue Saint Sébastien
04 42 58 96 22
06 03 04 67 66

et professions libérales

"Journal de Mimet" Mairie de Mimet

Gîte de la Tour du Saffre
29, route de Simiane
06 15 43 20 39

Studio le Cèdre
251, chemin du Portau
06 51 81 76 67

Multi Services Rénovation :

Multi Service Rénovation
Cédric Bessi - 217, ch des Régalets
06 99 61 20 43

Nettoyage auto

Lavage automobile à domicile
Ludovic Daniel
06 09 89 06 01
335, rue de Balotesti

Pension chevaline

Les écuries de l'Etoile
1343, route du Géant
06 79 79 41 91

Photographes

Nelly Isoardo - Les Castangs
06 66 40 87 23

Laure Romanet
4, rue Saint Sébastien
06 19 88 07 10

Pizzeria

La Mia Pizza - Patrick Parisotto
06 03 54 39 27

Plomberie

Clim eau - sanitaire, chauffage
M. Telena
06 60 70 34 93

Plomberie/chauffage
Stéphane Bouillard
06 19 92 20 18

Préparateur esthétique automobile

V'S PRESTIGE - Valentin Sansone
07 68 27 27 00
206, rue du Gassin

Prévoyance et Patrimoine

Thomas Droitcourt, Responsable d'Agence AXA
1041, route de la Diote
06 80 71 40 66

Produits du bâtiment pour professionnel

Direct usine

Société Profalec
Olivier Massenet
06 31 50 85 78
www.celtique-industrielle.fr
omassenet@gmail.com

Restaurants Bars

Le Grand Puech
Centre Village - 8 rue St Sébastien
04 42 58 91 06

Bar Restaurant
"Le Germinal" Les Moulières
06 13 58 09 26

Le Kohmen - CC les Fabres
04 42 66 91 58

Traiteur Vietnamien
Chemin des Fabres
04 42 63 77 53

Salle pour noces et banquets

Mas de la Ventarelle
Guy Lorenzatti
07 77 68 32 27

Senior Compagnie

Anthony Pignoly
07 80 98 13 20
04 65 04 18 29

Serrurerie Ferronnerie Métallerie

Mécanique Général Industriel
SAFM - Zone de Puits Gérard
04 42 51 13 09

Supermarché

Intermarché - Les Fabres
04 42 51 37 98

Syndic de copropriété

Stéphanie Anton
469, chemin des Farigoules
06 79 27 75 92

Tabac Presse

L'Interface - Chemin des Fabres
06 01 78 84 67

Tapissier d'ameublement

Décoration

Société Hestia Sasu
Frédérique Baquet Defrance
Chemin des Jéromes
06 10 66 79 24

Taxi

M. Fourmon 06 52 31 85 85
M. Laroche 06 12 69 25 59
Mme Lorenzatti 06 84 62 03 10
M. Peyre 06 29 02 98 98
M. Bruni : Taxi médicalisé
04 42 82 83 74

Traitement de l'eau

Société Aqua Service 13
Rodolphe GRUN
06 61 13 47 37
contact@aquaservice13.fr
www.aquaservice13.fr

Traiteur

Traiteur Rumont Sébastien
Mariage, anniversaire
Chemin des Fabres
06 50 29 83 15

Transport frigorifique

Azur Froid Express
Eric Camossetti
07 69 12 37 77

Vétérinaire

Clinique Vétérinaire Sainte-Victoire
Les Fabres
04 42 58 19 05

Vétérinaire de garde
04 88 60 39 00 -
veterinaire-de-garde-marseille.fr

Web

Web Conseil Stratégie
Carole Droitcourt
1041, route de la Diote
06 83 01 41 71
contact@web-conseil-strategie.fr
www.web-conseil-strategie.fr

Conception graphique Trigup
Création site internet
06 71 98 83 50

N'hésitez pas à consulter les artisans et les petites entreprises de Mimet. Comme à la Mairie, il faut savoir éviter la facilité et rester très vigilants aux prix souvent élevés des grandes entreprises qui jouissent d'un quasi monopole. En effet, les grands groupes sont rompus aux règles des marchés publics pour répondre aux appels d'offres. Si vous êtes artisan, commerçant ou dirigeant d'une petite entreprise de Mimet, n'hésitez pas à signaler votre activité à la mairie, avec votre code Siren, pour figurer dans cet annuaire et pour être consulté (vos coordonnées seront publiées à chaque parution du journal municipal et sur le site www.mimet.fr).



numéros utiles

Les Services Municipaux

Mairie	04 42 12 62 42
Ecole Maternelle de la Tour	04 42 68 40 82
Ecole Primaire la Tour	04 42 58 95 87
Réfectoire de la Tour	04 42 12 62 47
Ecole Primaire des Moulières	04 42 51 37 69
Réfectoire des Moulières	04 42 66 08 49
Centre de Loisirs	06 78 37 42 37 / 04 42 58 95 12
Crèche	04 42 94 48 10
Micro Crèche des Fabres	06 74 41 54 67
Micro Crèche de La Tour	06 74 41 54 67
C.C.A.S. / Mairie Annexe	04 42 51 56 16
Urbanisme	04 42 12 62 35
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h lundi et mardi, de 9h à 12h mercredi. Sur RDV mercredi AM, jeudi et vendredi	
Encombrants :	0800 949 408
Ramassage par les services de la Métropole tous les vendredis sur rendez-vous.	
Services Techniques	
Responsable	06 19 57 34 47
Secrétariat	04 42 12 62 39
Bureau de la Police Municipale	06 14 07 13 83

Bibliothèque Municipale

Horaires d'ouverture : mercredi de 9h à 12h et 15h à 18h, vendredi de 16h à 18h et samedi de 9h à 12h

Office de tourisme

Maison de la Mémoire de Mimet
contact.mimet.tourisme@gmail.com
mimet-tourisme.com

Administrations, divers...

Service des Eaux SIBAM	04 42 04 65 43
Direction des Services Fiscaux	04 42 95 81 00
Sous Préfecture Aix	04 42 17 56 00
ENEDIS (ex ErDF) sécurité dépannage	09 72 67 50 13
GRDF sécurité dépannage gaz	0 800 473 333
La Poste (ouverte de 8h45 à 11h)	04 42 90 75 32
Club du 3 ^{ème} Age - La Chaumière	07 81 82 11 24

Urgences et Sécurité

Comité Feux Communal	06 21 86 62 60
Gendarmerie	17 ou 04 42 58 30 10
Centre Paul Cézanne	04 42 65 61 00
Maison de retraite Villa Jean Casalonga	04 42 65 63 68
Pompiers	18 ou 04 42 58 93 43
SAMU	15 ou 04 91 49 91 91
Centre anti-poisons	04 91 75 25 25
Ambulances La Mimétaine	04 42 16 06 06
Pharmacie de garde	3237

A Gardanne, une pharmacie est de garde le dimanche



**Si vous êtes témoin
d'une situation inhabituelle**

Gendarmerie ☎ 17 - 04 42 58 30

10

Police Municipale

⌚ 06 14 07 13 83

Consultez les informations qui sont apposées sur les panneaux d'affichage municipaux, sur les panneaux lumineux. Il y a de multiples informations sur la vie de la commune qui peuvent vous être utiles... et sur le site internet de Mimet : www.mimet.fr

Si vous souhaitez être informé par SMS, laissez votre numéro de téléphone nom, prénom et votre adresse soit en mairie, soit à : mimet.mairie@gmail.com



infos utiles

■ Horaires de la Mairie Centre Village

⌚ 04 42 12 62 42 - mimet.mairie@gmail.com

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption.

■ Horaires de la Mairie des Moulières

⌚ 04 42 51 56 16 (fermée le mercredi)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h à 16h30

■ Recensement militaire

Les jeunes nés en 2009 doivent se faire recenser en mairie.
Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

■ Collecte des objets encombrants **Gratuit et à Domicile**

Tous les vendredis par les services de la Métropole au 08 00949 408

■ Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes administratives en Mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité ou sur internet en passant par le site : service public.fr – rubrique inscription liste électorale
Etre inscrit sur listes administratives, c'est être connu par la Mairie et c'est mieux pour être informé.

■ Changement d'adresse

Vous habitez sur la Commune mais vous avez changé d'adresse. Nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher de la Mairie, afin que nous puissions tenir les listes administratives à jour.

■ Nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver sur la commune de Mimet. Soyez les bienvenus !
Nous vous remercions de bien vouloir vous signaler en Mairie.

■ Permanence Notaire

Consultation gratuite une fois par mois en Mairie sur RdV (hors période de congés scolaires).

■ Horaires de la Poste

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h.

■ Cimetière des animaux

Parce qu'ils ont aussi le droit d'être inhumés dans la terre de Mimet, la Commune a créé un cimetière des animaux en face du cimetière de La Tour.

Les maîtres éprouvés par cette perte pourront se recueillir auprès de leur compagnon quel qu'il soit, sur une concession perpétuelle, (poids inférieur à 40 kg). Se renseigner en Mairie.





Dentistes

- Marie-Dominique Alberny ☎ 04 42 04 03 10
- Christel Calleya ☎ 04 42 68 46 07
Centre médical La Tour
- Geoffroy Eschrich ☎ 04 42 68 46 07
Centre médical La Tour
- Caroline Trucco ☎ 04 42 26 17 47
CC Intermarché Les Fabres



Ergothérapeute à domicile

- Delphine Dandois ☎ 06 29 27 38 62
ddandoisergo@gmail.com - www.ergotherapeute13.fr



Infirmier(ère)s

- François Cadoni ☎ 06 11 50 08 10
- Marie Chipponi ☎ 06 16 90 63 24
- Alain Agosta ☎ 06 17 33 59 84
Cabinet d'Infirmier - Soins à domicile
- Laëtitia Ringenbach ☎ 06 33 36 16 11
Centre médical des Fabres
- Sylvie Nestiri ☎ 06 24 29 05 50
Infirmière - soins à domicile



Kinésithérapeutes

- Pierre-Olivier Michel ☎ 04 42 68 46 06
Centre médical La Tour
- Rémi Labrot ☎ 04 42 51 15 72
Les Fabres



Médecins

- Dr Bazine ☎ 04 42 51 19 00
Centre Médical des Fabres
- Dr Sage Delaforest ☎ 04 42 65 96 05
CC Intermarché Les Fabres
- Dr Lagache ☎ 04 42 68 46 01
Centre médical La Tour

Services de Santé



Orthophoniste

- Flora Ruiz ☎ 06 14 56 76 92
Centre médical La Tour



Ostéopathe

- Inès Guecha ☎ 07 65 50 74 96
Puits Gérard



Pharmacies

- Pharmacie des Ecoles - ☎ 04 42 58 97 62
Hervé Habert - 98 Rue Balotesti
- Pharmacie des Fabres ☎ 04 42 51 25 85
Stéphane Lasry et Marc Mighirian
Centre Médical des Fabres



Podologue - Pédicure

- Charlotte Lefevre ☎ 06 63 37 00 10
Centre Médical des Fabres
- Sandra Normand ☎ 04 42 18 21 68
Centre Médical La Tour



Psychopraticienne

- Agnès Favard ☎ 06 43 71 67 23
5, rue Paul Cézanne

Urgence

- Pompiers ☎ 18 ou ☎ 04 42 58 93 43
- SAMU ☎ 15 ou ☎ 04 91 49 91 91
- Centre anti-poisons ☎ 04 91 75 25 25
- Ambulances La Mimétaine ☎ 04 42 16 06 06
- Pharmacie de garde ☎ 3237
A Gardanne, une pharmacie est de garde le dimanche

Noël à Mimet



58

Rendez-vous au marché de Noël 2025

**Les 13 et 14 décembre 2025 se tiendra le
11^{ème} marché de Noël de Mimet à La Grande Salle
qui sera mise à disposition par la municipalité.**



Rendez-vous les 13 et 14
décembre de 10 h à 18 h
à la grande salle



Près de 100 exposants, créateurs et artisans vous attendent pour vivre la magie de Noël lors du traditionnel marché. Les enfants pourront apprécier les différentes activités, maquillage, arts plastiques ainsi que la présence du Père Noël. Venez faire vos achats de Noël chez nos artisans et commerçants locaux plutôt que sur internet.





Retrouvons la magie de Noël

En Provence, "faire" la crèche est une tradition bien ancrée. Mimet possède deux santons qui datent du XVII^{ème} siècle.



Mimet se pare de ses habits de fête



La crèche historique de Mimet date de 1644, elle a été reconstituée à l'entrée du village dans la grotte située en dessous des 2 logements sociaux



La Crèche, un patrimoine mimetais. La Crèche de Mimet la plus ancienne connue.



Crèche de la famille Mezzo en 2024

Elément patrimonial de Mimet, ces santons ont été sauvés de la destruction lors de la révolution de 1789. Ils sont parvenus jusqu'à nous. La Mairie a réalisé des copies en 2010 installées aujourd'hui à l'entrée du village.

Crèche de la famille Fourrier en 2024



Noël à Mimet



59



A vos agendas !



Mimétéléthon

Samedi 6 décembre

à partir de 9h - Grande Salle

Repas de Noël de l'Age d'Or

mercredi 10 décembre

12h - Grande Salle

Marché de Noël

13 et 14 décembre

10h à 18h - Grande Salle

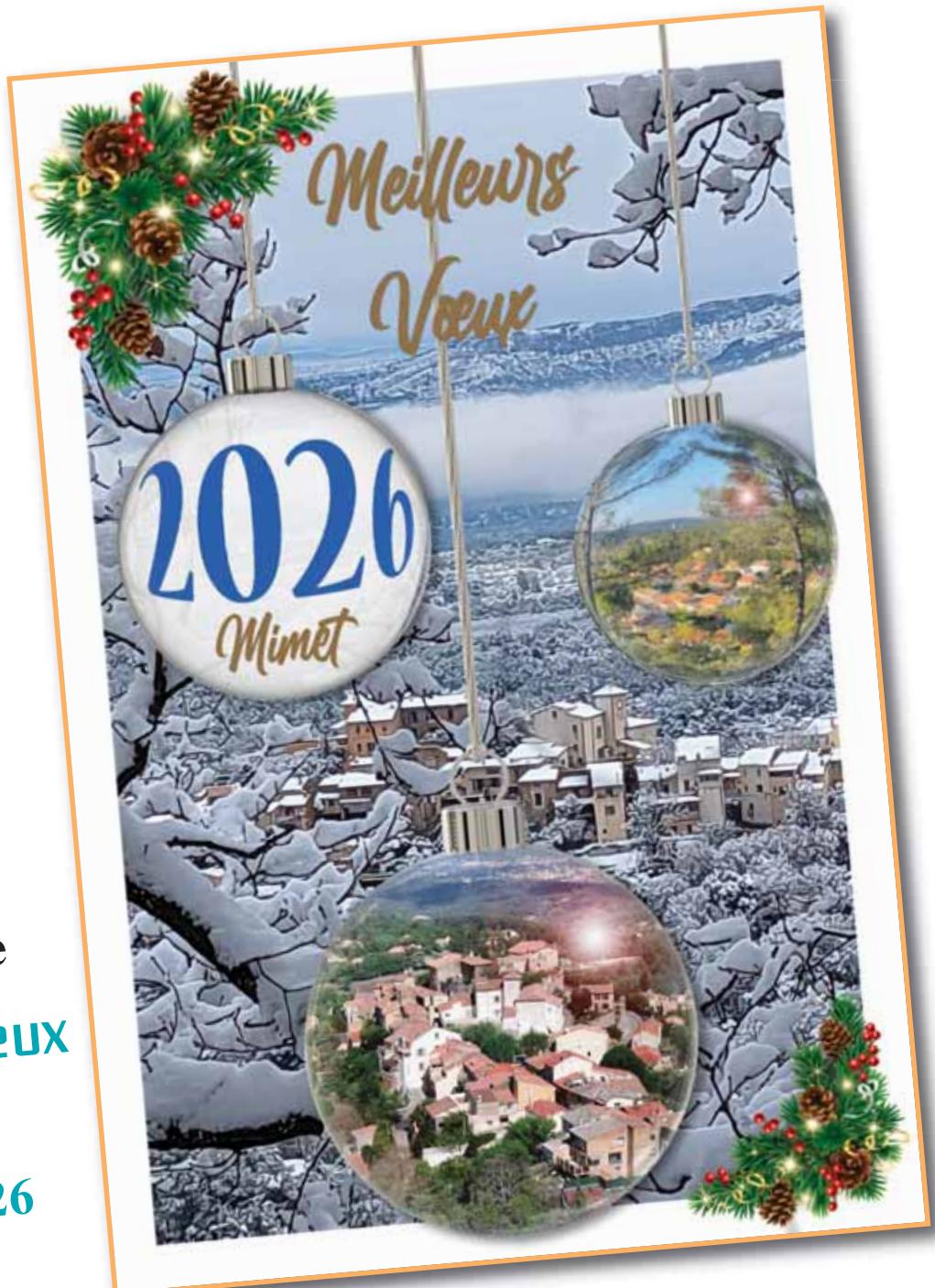
Cérémonie traditionnelle

des Vœux

10 janvier 2026

10h30 - Salle des Fêtes du Village

Invitation
samedi 10 janvier 2026
à la traditionnelle
cérémonie des Vœux
le samedi
10 janvier 2026
à 10h30
à la Salle des Fêtes
du village



Souhaitez les bons vœux à vos proches
au recto de cette carte, que vous allez recevoir
dans votre boîte aux lettres
et qui sera également disponible en mairie.